

25^e ANNÉE

MARS 1904

No 7

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN *Propriétaire et rédacteur-en-chef*



CAVELIER DE LA SALLE

Arrivé au Canada en 1666. L'un des explorateurs du Mississippi. Meurt au Texas en 1687.

 La religion catholique

La religion catholique est une source inépuisable de poésie et de raison, de sagesse et de générosité, de fortes pensées et de fécondes idées. Elle a inspiré l'art le plus pur, la littérature la plus noble, et la science elle-même s'est grandie, en s'inclinant devant elle : son histoire est celle du monde et ses apôtres ont exploré la terre entière.

ALBERT DE MUN (1).

 Vocation des Canadiens français

Sachons-le bien, nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation ; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse ; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Eglise, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zéloteurs, de ses défenseurs et de ses apôtres. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée.

Le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où il gardera sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions vraiment nationales.

MGR L.-A. PAQUET (2).

 S. G. Mgr Bégin

Mgr l'archevêque de Québec est parti pour l'Europe depuis le 24 janvier dernier. Nous détachons les lignes suivantes d'une circulaire au clergé, adressée par S. G. avant son départ : (3)

" Il me faudra séjourner tout d'abord en France ; je me rendrai plus tard à Rome. Ce sera un grand bonheur pour moi de voir notre nouveau et bien-aimé Souverain Pontife, Pie X, qui a su si promptement conquérir l'admiration, la confiance, l'affection de tout le monde. Pour nous catholiques, c'est notre Chef Suprême, c'est le Vicaire de Jésus-Christ, c'est le Pasteur de nos âmes. Combien je serai heureux de l'entretenir de mon diocèse et en particulier de nos institutions d'éducation qui, depuis notre Université Laval jusqu'à nos écoles primaires, sont toutes imprégnées de l'esprit catholique ; de nos maisons de charité où toutes les misères humaines sont soulagées : du clergé diocésain si zélé et si édifiant ; de ces religieux et religieuses que la tempête de la persécution a jetés sur nos rivages et qui sont des auxiliaires dévoués ; de nos populations encore si pleines de foi et si pratiquantes. Ses conseils paternels seront pour moi des ordres que je serai heureux d'exécuter fidèlement. Je lui demanderai de me bénir et de vous bénir tous avec les ovailles confiées à votre sollicitude pastorale. Cette bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ sera pour nous un puissant encouragement à continuer nos travaux apostoliques, à nous dévouer."

(1) Extrait d'une lettre du comte Albert de Mun à Mme C. de Lamiraudie, directrice des *Feuilles Nouvelles*.

(2) Extrait d'un sermon prononcé à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

(3) Cette circulaire a été reproduite en entier dans la *Semaine Religieuse*, de Québec.

PEDAGOGIE

Canadien français vs Canadien-Français

Au Canada, il n'y a aucune uniformité dans l'orthographe du mot *français* qualifiant le nom propre *Canadien*.

Les uns, c'est le plus grand nombre croyons-nous, écrivent *Canadien-français* ; d'autres : *Canadien-Français* ; enfin quelques-uns : *Canadien français* : *La Vérité*, de Québec, et *L'Enseignement Primaire* appartiennent à la dernière catégorie. (1)

Laquelle de ces trois façons d'écrire est la plus rationnelle? Sans vouloir être exclusif, nous sommes d'avis que c'est la dernière : *Canadien français*, sans trait d'union, et le mot français avec un *f* minuscule, car ce mot joue évidemment, dans le cas qui nous occupe, le rôle d'un adjectif.

Ceux qui écrivent *Canadien-français* (avec un trait d'union mais *f* minuscule dans le dernier terme) ne se conforment pas à l'usage voulant que les deux mots formant un nom propre composé commencent chacun par une grande lettre. En écrivant *Canadien-français* tel que ci-haut indiqué, on reconnaît par le fait même que *français* est ici un simple adjectif ; conséquemment le trait d'union est de trop.

Quant aux écrivains qui orthographient *Canadien-Français* comme un nom propre composé, (ce que nous avons souvent fait jusqu'à l'année dernière) ils ne réfléchissent peut-être pas assez au rôle que remplit le mot *français* placé immédiatement après le nom propre *Canadien*. Ce rôle ne saurait être autre que celui d'un adjectif qualificatif. En effet, lorsque l'on dit : les *Canadiens français*, cela signifie : les *Canadiens qui sont d'origine française* ; on comprend facilement que l'adjectif *français* tient lieu de la proposition complétive déterminative : *qui sont d'origine française*.

D'ailleurs, n'écrit-on pas le *Canada français*, en parlant de cette partie de notre pays qui est de fondation française ?

Il est évident que le terme *français* ajouté aux mots *Canada* et *Canadien* est un adjectif, et qu'il faut écrire ce mot comme tous ceux de son espèce.

(1) Dans un livre tout récemment publié à Québec : *Le Séminaire de Nicolet. — Fêtes du Centenaire*, par M. J.-E. Prince, pages 129 et 139, nous avons remarqué les mots *Canadiens français*, sans trait d'union.

Nous avons constaté la même chose dans le journal le *Manitoba*, du 30 janvier, et dans le *Propagateur*, de Montréal, janvier 1904, pages 4 et 5. C'est M. l'abbé Elie-J. Auclair, ptre, qui, dans la chronique mensuelle de cette revue, écrit *Canadien français*.

Si nous invoquons l'histoire en faveur de notre thèse, nous constatons, ce que tout le monde sait, du reste, que l'épithète *français* n'a été ajouté au nom propre *Canadien* que depuis une quarantaine d'années. En feuilletant les ouvrages de M. de Gaspé, ceux de M. Ferland, de F. X. Garneau, de E. Parent, etc., on remarque que les descendants des premiers colons du Canada sont désignés sous le nom de *Canadiens*. Cette habitude persiste encore, et assez souvent on donne le nom de *Canadiens, tout court*, aux habitants de la province de Québec. Ce n'est qu'à l'époque de l'Union des Canadas, que les fils des premières familles anglaises établies au pays commencèrent à s'appeler *Canadiens* au lieu d'Anglais. Lors de la Confédération, en 1867, tous les citoyens du Canada, qu'ils fussent d'extraction française, anglaise, écossaise ou irlandaise, furent officiellement nommés *Canadiens*. Mais les rejetons des fondateurs de notre pays, les Canadiens d'origine française, ne voulurent pas, et avec raison, être confondus dans ce grand *tout* qui est la Confédération canadienne. Nos pères ont toujours repoussé l'idée de la *fusion* des races au Canada. Voilà pourquoi, depuis 1840, et surtout depuis 1867, on *qualifie* soigneusement le nom propre de notre nationalité par le bel et claironnant adjectif : français.

Les raisons qui précèdent suffiraient, semble-t-il, pour conclure en faveur de ceux qui écrivent *Canadien français*.

Mais afin de convaincre ceux qui n'ont pas encore adopté cette façon d'orthographier, nous allons consulter les auteurs français.

En France, on semble bien unanime à écrire *Canadien français* sans trait d'union. Dès 1859, M. E. Rameau, dans son précieux ouvrage : *La France aux colonies*, édité à Paris, chez Jouby, écrit *Canadien français*, ce dernier mot commençant par une lettre minuscule. Citons quelques lignes de l'Introduction de ce livre, page VIII, deuxième paragraphe : " Le Canada, après la conquête et l'émigration qui la suivit en 1765, ne comptait pas plus de 68,500 *Canadiens français* "

A la page 144 du même ouvrage, M. Rameau écrit : " Le pouvoir est aujourd'hui partagé sans doute entre les Canadiens français et les Canadiens anglais ; "

A plus de quarante endroits, dans *La France aux colonies*, nous retrouvons le nom propre *Canadien* qualifié par le mot français et non uni à ce dernier par un trait d'union, ce qui aurait pour effet de transformer l'adjectif *français* en nom propre, contrairement au sens grammatical.

Disons cependant que M. Rameau emploie surtout le mot *Canadien*, sans qualificatif (1).

(1) A la page 141 de *La France aux colonies*, M. Rameau écrit : *Canada français*, sans trait d'union, ni majuscule au dernier terme.

En
édité p
ceci : "
Saint-C
dent de
par des

C'
Pl
les Dis
cés à l
ministre
français
22, 28,

En
La Rev
français

En
de la c
Canadie

La
des *Can*
orthogra

L'U
blie une
cette pag
Canadie

" L
célèbre e
daire, et
où, le 10
3,500 Ca
jourd'hu
cêtres.

nier des
voûte des
dévora ce
Laval, ce
grand jou

(1) Voir

En 1876, le comte de Lambel publiait son beau et bon livre : *Le Canada*, édité par la maison Mame, de Tours. Là encore, à la page 204, nous lisons ceci : " Les missions de Saint-Norbert, sur les bords de la Rivière-Rouge, de Saint-Charles, sur la rivière Esturgeons, de Saint-Joseph, de Pembina, possèdent des chapelles, des écoles tenues par les sœurs, et sont habitées surtout par des métis et des *Canadiens français*, aux mœurs douces et chrétiennes."

C'est nous qui avons souligné les noms en italiques.

Plus tard, en 1891, la librairie Armand Colin, Paris, publia en brochure les *Discours de MM. le Vicomte de Vogüé et H. Mercier*, discours prononcés à l'occasion du banquet franco-canadien donné en l'honneur du premier ministre de Québec, alors en France. Là encore, nous retrouvons *Canadiens français*, sans trait d'union et le dernier mot adjectif, notamment aux pages 22, 28, 29 et 30.

En 1903, M. de Labriolle, bien connu au Canada, publiait un article dans *La Revue Latine*, sur le parler canadien, au cours duquel il écrit *Canadiens français* (1).

Enfin, pas plus tard qu'au mois de décembre, des journaux importants de la capitale française : *L'Univers* et *La Croix*, écrivent exactement *Canadiens français* comme nous l'écrivons.

La Croix du 16 décembre contient un magnifique article sur le drapeau des *Canadiens français*, et écrit ces deux mots tels que nous venons de les orthographier.

L'Univers du 23 décembre, sous la signature de François Veuillot, publie une belle et solide étude sur notre drapeau national. Nous détachons de cette page le passage qui suit. Nous avons souligné à dessein les mots *Canadiens français* :

"Le drapeau d'azur, illustré de lys aux quatre coins, c'est l'étendard, célèbre et vénéré, de Carillon : Carillon, la victoire nationale, presque légendaire, et que le peuple a toujours regardée comme miraculeuse ; la victoire où, le 10 juillet 1758, sur les bords du Lac Champlain, Montcalm, avec 3,500 *Canadiens*, mit en déroute 15,000 Anglais ; la victoire qui résume aujourd'hui, pour les *Canadiens français*, tout l'héroïsme et la gloire des ancêtres. Oui, le drapeau bleu, rapporté de Carillon par le Père Berey, aumônier des troupes, suspendu comme un trophée et comme un souvenir à la voûte des Récollets de Québec, sauvé providentiellement de l'incendie qui dévora cette église en 1796, aujourd'hui précieusement gardé par l'Université Laval, ce drapeau bleu, fleuri de lys, avait bien le droit de reparaitre au grand jour et de flotter sur le Canada français, comme drapeau national.

(1) Voir *La Revue Canadienne*, Juin 1903, p. 188 et 194.

“ Il reparaît, chargé de la croix blanche dont la France orna ses oriflammes et qui marquait les étendards de la mère-patrie, brûlés par le chevalier de Lévis, en 1760. Il reparaît, orné de la feuille d'érable, que les colons primitifs adoptèrent comme emblème et qui rappelle aux *Canadiens français* qu'ils furent les premiers occupants de ce pays. Il reparaît enfin, scellé du Sacré-Cœur.”

Pour toutes les raisons qui précèdent, nous sommes convaincu que la véritable orthographe des deux mots qui ont fait le sujet de cette petite étude, c'est celle-ci : *Canadiens français* (1). Néanmoins, nous ne prétendons nullement avoir résolu cette question d'une manière définitive. Nous l'introduisons, pour la première fois, dans le domaine de la discussion : voilà tout.

C.-J. MAGNAN.

N. - B.— Lorsque les deux mots *canadien* et *français* sont employés comme adjectif composé, il est évident qu'ils doivent être unis par un trait d'union. Exemple : La nationalité canadienne-française. On pourrait dire, avec plus de raison, peut-être, la nationalité *franco-canadienne*.

CONSEILS PRATIQUES

I

FIN DE LA CLASSE

De même que l'instituteur doit commencer sa classe à l'heure précise, de même aussi il ne doit pas en anticiper la fin : ce serait une injustice, en même temps qu'une preuve de négligence et de dégoût. Mais qu'il évite également l'excès contraire : prolonger souvent l'heure des classes est sans doute un indice de zèle ; mais c'est, aussi, propre à lasser les élèves et à incommoder les parents. En général, les commissaires imposent des classes trop longues ; ils vont jusqu'à exiger six heures et plus. Les écoliers profiteraient beaucoup mieux de quatre heures et demie, ou cinq heures. Les plus jeunes surtout ne peuvent que souffrir d'une contrainte si prolongée, et, quand les contribuables y consentent, il y a certainement un avantage à les renvoyer à la maison au bout d'un certain temps. Tous y gagnent : ces petits enfants se dégoûtent moins de l'école, les autres sont plus tranquilles, moins dérangés, et le maître peut donner toute son attention aux plus grands.

Vers la fin de la classe, il faut s'occuper à faire remettre chaque chose à sa place, et à indiquer aux élèves ce qu'ils doivent préparer pour la prochaine fois. Tout cela se fait avec ordre et sans que personne se dissipe.

Le soir, il serait bien bon de faire chanter aux enfants quelques couplets de cantiques, ordinairement appropriés à l'époque de l'année où l'on se trouve.

(1) F. X. Garneau, dans le troisième volume de son *Histoire du Canada*, édition de 1852, se sert quelques fois de l'expression *Canadien français* et l'écrit comme ci-dessus, voir p. 238.

Ils apprendraient ainsi sans effort ces chants pieux, qui remplaceraient avantageusement des chansons parfois assez peu convenables.

On fait ensuite avec respect et dévotion une courte prière : le *Sub tuum* ou la *Salutation angélique* suffit.

II

SORTIE DES ÉLÈVES

Ce n'est qu'après la prière que les élèves doivent recevoir le signal de prendre leurs habits et leurs coiffures. Ils le font sans confusion et sans bruit ; puis, sur l'ordre de l'instituteur, ils sortent en silence deux par deux, et continuent ainsi par les rues ou les chemins, en conversant tranquillement entre eux. Ceux du même quartier ou du même arrondissement marchent ensemble sous la conduite d'un moniteur ou gardien, choisis parmi les plus sages. Le maître appelle chaque troupe l'une après l'autre, afin qu'elles partent successivement, et non toutes à la fois. Les moniteurs doivent être tenus responsables de tout désordre, s'ils n'en font pas rapport régulièrement. Rien ne donne une meilleure idée de la discipline d'une école, et du talent de l'instituteur pour la maintenir, que la bonne conduite des enfants dans les chemins. C'est un abus intolérable que de voir les élèves d'une maison d'éducation se grouper à la porte en sortant, interrompre la circulation du public par leurs querelles ou leurs jeux, et heurter ou renverser les passants avec rudesse et étourderie.

Si l'école se compose d'enfants des deux sexes, il convient de les congédier séparément, les garçons quelques minutes après les filles.

Qu'ils soient tous exacts à saluer respectueusement les membres du clergé et des ordres religieux ; si c'est à la campagne, ils recevront la recommandation de conserver la belle et louable coutume de saluer aussi poliment tous ceux qu'ils rencontrent.

MGR JEAN LANGEVIN,

(Deuxième Principal de l'École normale Laval).

Une bonne aubaine

Mgr C. Laflamme, professeur de sciences à l'Université Laval, a commencé, le 21 janvier dernier, une série de conférences très intéressantes sur la météorologie. Ces conférences ont lieu dans la salle des cours scientifiques, une fois la semaine, le jeudi, à 8 heures du soir.

Le directeur de *L'Enseignement Primaire* a la bonne fortune, en compagnie d'un grand nombre d'autres, d'assister aux cours de Mgr Laflamme.

En écoutant les leçons si intéressantes de l'éminent professeur, nous avons songé au six mille instituteurs et institutrices de la province, qui n'ont pas, comme nous, l'avantage de vivre à Québec.

Le lendemain, vendredi, le 22 janvier, nous frappons chez Mgr Laflamme. Avec une bonne grâce dont le corps enseignant primaire lui saura certainement gré, le savant conférencier voulut bien consentir à fournir un résumé de ses cours à *L'Enseignement Primaire*. Dans la présente livraison, au chapitre de la Méthodologie, nous publions le résumé des deux premières leçons :

LEÇON DU 21 JANVIER : *Généralités.—Vents, leurs causes.—Circulation générale de l'atmosphère.*

LEÇON DU 28 JANVIER : *Pression barométrique moyenne.—Vents alizés.—Vents du sud-ouest des hautes latitudes.—Vents périodiques.*

Les livraisons d'avril, de mai et de juin, contiendront les autres leçons qui seront données dans la suite.

Evidemment, ce ne sont que les grandes lignes du cours de météorologie que nous publions plus loin. Mais ce résumé, tout incomplet qu'il est, suffira pour éveiller le goût des études scientifiques chez plusieurs de nos lecteurs.

Si le progrès moral est une obligation pour nous, instituteurs, le progrès intellectuel s'impose aussi à notre sérieuse attention. L'astronomie, la météorologie, la minéralogie, la botanique, sont propres à élever l'âme vers le Créateur. Qui n'a jamais lu sans une profonde émotion la prière de Képler, tracée au bas du dernier feuillet d'un ouvrage sur l'astronomie ! La voici, cette prière, dans sa sublime simplicité :

“ Avant de quitter cette table sur laquelle j'ai fait toutes mes recherches, il ne me reste plus qu'à élever mes yeux et mes mains vers le ciel, et à adresser avec dévotion mon humble prière à l'auteur de toute lumière. “ O toi qui, par les lumières sublimes que tu as répandues sur toute la terre, élève nos désirs jusqu'à la divine lumière de ta grâce, afin que nous soyons un jour transportés dans la lumière éternelle de la gloire ! Je te rends grâces, Seigneur et Créateur, de toutes les joies que j'ai éprouvées dans les extases où m'a jeté la contemplation de l'œuvre de tes mains. Voilà que j'ai terminé ce livre qui contient le fruit de mes travaux, et j'ai mis à le composer toute la somme d'intelligence que tu m'as donnée. J'ai proclamé devant les hommes toute la grandeur de tes œuvres ; je leur en ai expliqué les témoignages autant que mon esprit fini m'a permis d'en embrasser l'étendue infinie. J'ai fait tous mes efforts pour m'élever jusqu'à la vérité par les voies de la philosophie, et s'il m'était arrivé à moi, méprisable vermisseau, nourri et conçu dans le péché, de dire quelque chose d'indigne de toi, fais-le moi connaître afin que je puisse l'effacer. Accorde-moi cette grâce, que l'œuvre que je viens d'achever soit à jamais impuissante à faire le mal, mais qu'elle contribue à ta gloire et au salut des âmes. ”

La devise d'une belle âme doit être : *Excelsior !* (toujours plus haut).

Par la lecture sérieuse, par l'étude suivie des Sciences ou des Lettres, les instituteurs se reposent des fatigues de la classe et acquièrent, en même

temps, par cette préparation éloignée, les connaissances nécessaires à un enseignement intéressant. Une personne réellement instruite impose le respect par la supériorité de son intelligence cultivée.

En publiant dans *L'Enseignement Primaire* le résumé des cours scientifiques de Mgr Laflamme, nous avons la conviction de travailler à l'extension de l'enseignement universitaire, dans la mesure qui convient à l'instituteur.

Une autre bonne nouvelle

Nous publions dans une autre page une *Lettre brésilienne*, écrite pour *L'Enseignement Primaire* par M. Pierre Boucher de Boucherville, professeur de langues à S. Sebastiao do Areado, Brésil, depuis plusieurs années. Notre correspondant se propose de faire connaître à nos lecteurs l'état de l'enseignement primaire dans son pays d'adoption. Ce sera une avantageuse occasion pour nous d'étudier à bonne source les qualités et les défauts de l'école brésilienne.

M. de Boucherville est né au Canada, il est le neveu de l'ancien premier ministre de la province de Québec et le petit cousin de M. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique.

Nos sincères remerciements à notre fidèle abonné, qui de son lointain exil, n'oublie pas ses confrères canadiens-français.

Nos couvents donnent-ils une éducation pratique ?

(Reproduit de *La Nouvelle-France*)

(DERNIER ARTICLE) (I)

Il est une heure et demie. C'est l'heure de la reprise des travaux. C'est au tour des aînées maintenant, et il faudra que tout le programme soit passé en revue. Outre les matières précitées, revues plus à fond et récapitulées au cours supérieur, il y aura les mathématiques (algèbre, toisé), la comptabilité, l'histoire de France et d'Angleterre, depuis les origines jusqu'à nos jours, et, la littérature. En arithmétique, on résoud des problèmes difficiles ; en toisé des opérations surtout pratiques. Il va sans dire que le calcul mental commencé dans les basses classes donne ici des résultats encore meilleurs. On y arrive à résoudre, en un clin d'œil, des problèmes de fractions et de pourcentage en apparence assez compliqués. L'histoire s'étudie toujours atlas en main et se récite au pied de la carte murale.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier et février.

Assistons plutôt à une leçon de comptabilité telle qu'elle se donne dans plusieurs de nos couvents.

Toute la classe s'organise en système de maison de commerce au complet, avec tous les accessoires de la comptabilité des banques : échange, courtage, etc. Les divers livres de comptes sont figurés au tableau noir. Les rôles ayant été distribués entre les diverses élèves, chacune énonce à haute voix, sous forme de question, l'opération à faire, avec le principe qui la régit. Toutes les autres répondent simultanément. Les entrées se font ainsi successivement dans leurs livres respectifs. Chemin faisant, on rédige des billets et des traites de toute valeur, on négocie avec les banques ou les bureaux d'échange, faisant tous les calculs que comportent ces diverses opérations, et finalement, on clôt les livres par la balance de vérification. La maîtresse surveille et corrige au besoin. Chaque élève change de rôle à chaque leçon différente, passant ainsi à diverses reprises par toute la variété des opérations commerciales. Peut-il y avoir, en vérité, méthode plus rationnelle et plus efficace ?

De la comptabilité à la littérature, il n'y a plus qu'un pas. Tout de même, abordons cette dernière sans autre préambule. La rédaction, commencée dans les classes inférieures, est cultivée ici avec plus de soin. Lettres, descriptions, narrations, voilà le menu littéraire des couvents. C'est assez fruste et élémentaire, sans doute, mais on y trouve une fraîcheur et une simplicité de bon aloi ; il y a même parfois une grâce et une élégance surprenantes chez de enfants qui viennent d'un milieu illettré et qui n'ont jamais eu l'avantage de lire des modèles de style. Cette appréciation n'est pas le fruit d'un examen passager, mais d'une étude sérieuse et d'une expérience de plusieurs années. En effet, depuis trois ans déjà, un concours littéraire, sur un sujet inconnu d'avance, est proposé aux élèves du cours supérieur de tous les couvents du diocèse de Québec, les élèves des maisons de chaque institut différent concourant entre elles. Il y a là un puissant stimulant à la culture littéraire et grammaticale qui, en définitive, est le critérium le plus sûr de la valeur du cours d'études. Toutes les lettres du concours sont écrites d'après les exigences de l'étiquette épistolaire ; la plupart sont des chefs-d'œuvre de calligraphie ; presque toutes sont irréprochables au point de vue de la syntaxe ; bien peu contiennent de graves incorrections de style : toutes expriment de beaux sentiments et de bonnes pensées : quelques-unes mériteraient d'être publiées dans des recueils.

Mais l'anglais, la langue des maîtres du pays, l'apprend-on ? Oui et non. On l'étudie jusque dans les campagnes les plus éloignées des centres ; on apprend à le lire, et souvent avec une perfection de prononciation—toujours relative sans doute—qui étonnerait l'étranger⁽¹⁾. Il y a certains milieux où seule la maîtresse est d'origine anglaise, et où cependant les plus grandes difficultés de prononciation (*th*, *h* aspirée, consonnes finales, etc.) sont vaincues. Si l'on n'arrive pas à converser librement, faut-il s'en plaindre ? Assurément non. Celles qui, par malheur, prennent la route des États-Unis, ne l'apprendront que trop vite, peut-être même au détriment de leur langue

(1) On se rappelle la surprise et l'admiration de professeurs et élèves français à la dernière exposition de Paris, en présence des travaux bilingues de nos garçons et de nos filles.

maternelle, sinon de leur foi. Quant à celles qui restent, si leurs frères ont besoin de l'anglais pour les situations commerciales, l'importance de cette langue pour elles, dans les campagnes surtout, est pour le moins problématique. Et pourtant, on s'applique à l'apprendre, afin d'augmenter ses connaissances, et par là on l'emporte notablement sur les élèves d'autres nationalités.

Qu'on nous cite, en effet, les pays où le programme des études primaires comprend celle d'une langue étrangère. Serait-ce l'Angleterre ou la France, les États-Unis ou les autres provinces du Dominion, où l'étude d'une langue étrangère, comme le français, l'anglais ou l'allemand, n'oblige que les aspirants à l'enseignement secondaire spécial ? Les Allemands et les Polonais des États-Unis qui, dans leurs écoles libres, font enseigner l'anglais à leurs enfants, le feraient-ils s'ils n'étaient eux-mêmes noyés dans l'élément celtique où anglo-saxon, ou si leur langue nationale était la langue presque générale du pays ou de l'État qu'ils habitent ? Assurément non. Il n'y a guère que dans la province de Québec que s'accomplisse pareil tour de force, qui est tout à la louange de nos compatriotes et de notre programme d'instruction (1).

Aux études de nos convents ne manque pas non plus la sanction officielle. Et là encore, on constate avec bonheur que le résultat *immédiat* en est bien satisfaisant.

S'il y a eu des insuccès assez nombreux durant les deux premières années qui suivirent la création du Bureau central des examinateurs—insuccès dus autant à l'incertitude de la nature et de la somme des connaissances requises qu'au relèvement du niveau du programme et à un accroissement de sévérité dans la corrections des épreuves—on s'est bientôt remis de cette trop grande disproportion entre le nombre des aspirants et celui des diplômés. Aujourd'hui, il y a progrès notable. L'an dernier, sur environ quinze cents aspirants, près de treize cents ont réussi.

Au reste, le brevet n'est, pas plus que le baccalauréat, quelque désirable que soit l'un et l'autre, un certificat indispensable d'excellence et de supériorité. C'est ce que comprennent les élèves qui, munies de leur diplôme d'école modèle, reviennent au couvent, pour conquérir un diplôme de graduée après avoir terminé le cours supérieur.

"Toutes ces études, objectera-t-on peut-être, sont bien propres à orner l'intelligence et à former le cœur. Mais les choses vraiment pratiques, quelle part leur faites-vous dans votre cours d'études ? Combien d'heures prélevez-vous pour l'enseignement de l'économie domestique, des travaux d'aiguille, de l'art culinaire, tout en réservant un temps raisonnable à la récréation et au sommeil ?"

"Et puis, pour compliquer le problème, rappelons-nous que les filles des campagnes ne fréquentent le couvent que durant trois ou quatre ans au plus, et cela, à deux époques distinctes. Elles y viennent d'abord à dix ans pour étudier le catéchisme et faire la première communion ; puis à quinze ans, elles y reviennent se préparer, selon leur âge ou leur talent, les unes au brevet d'école élémentaire, les autres, à celui d'école modèle. C'est durant

(1) Nous croyons que, en Hollande, depuis le passage sur le trône du roi Louis Bonaparte, le français fait partie du cours de l'enseignement primaire.

ces deux bien courtes années qu'il leur faut d'abord revoir les éléments de toutes les matières du programme, puis les étudier à fond et s'y perfectionner avant d'affronter l'épreuve de l'examen décisif. Et tout cela dans deux ans, y compris pour un certain nombre, l'étude de la musique instrumentale. Evidemment elles n'ont pas le temps d'enfiler une aiguille ni de manier un plumeau."

Eh bien ! détrompez-vous. A peu près partout, même dans les couvents qui poussent le plus loin le culte du brevet, les élèves reprisent et réparent chaussettes, lingerie et vêtements. Ailleurs—et la chose se généralise de plus en plus aujourd'hui—on étudie le mesurage et la coupe des vêtements d'enfant et de femme, et aucune élève ne quitte le couvent sans avoir appris pratiquement l'art de s'habiller elle-même et d'habiller ses petits frères et ses petites sœurs. Ailleurs encore elles passent, à tour de rôle, à la buanderie et à la cuisine, et je connais tel couvent d'une vieille paroisse aristocratique où l'on sert, chaque année, au visiteur, un déjeuner aussi appétissant que varié, entièrement apprêté par les élèves du cours supérieur.

Ce progrès assurément désirable, on pourra le réaliser partout, voire le compléter, comme le proposait naguère M. le Surintendant de l'Instruction publique, par un enseignement élémentaire d'horticulture et d'autres arts pratiques, quand on aura modifié dans la mesure du raisonnable le programme actuel de l'Instruction primaire. Il faudra pour cela, disent les uns, donner à ce dernier une rédaction différente selon qu'il s'agira d'écoles de ville ou d'écoles rurales; puis, surtout, le soulager de certaines matières qui n'ont guère d'utilité pratique, pour y substituer une épreuve de couture unie avec tous ses accessoires. Il paraît que le principe d'une modification qui réunirait les suffrages de tous les connaisseurs en pédagogie, a été voté à la dernière assemblée du Conseil de l'Instruction publique. *Qui vivra verra!*

Ami lecteur, qui m'avez accompagné par l'esprit dans une de mes courses habituelles, êtes-vous convaincu que le résultat de l'enseignement donné dans nos couvents, même à la campagne, est satisfaisant? Croyez-vous que j'ai exagéré, que j'ai agrémenté le tableau de trop vives couleurs, que j'ai consulté mon imagination plutôt que mes souvenirs et mon jugement? La dominante de mon récit, qui vous paraît quelque peu idéal, ne dépasse pourtant guère la moyenne de ce que je constate à peu près partout. S'il y a, par-ci par-là, des médiocrités, il n'y a pas de nullité parfaite, encore moins de négligence coupable. Au reste, suivez-moi en réalité et vous imitez ce professeur de l'université de Cambridge (1), chargé par le gouvernement bri-

(1) Note du directeur de l'Enseignement Primaire :—E. B. Sargent, Trinity College, Cambridge, England. Ce Monsieur est aujourd'hui Directeur (Surintendant) de l'Éducation dans les colonies du Transvaal et de la rivière Oran. Rendant compte récemment, dans un rapport publié par le *Times* de Londres, du résultat de son investigation scolaire en Angleterre et à l'étranger, le Docteur Sargent donnait la palme aux congrégations enseignantes catholiques dont il louait sans restriction la valeur et les succès pédagogiques. Après avoir affirmé dans son rapport la supériorité de leur enseignement, supériorité qu'il attribue, entr'autres causes, à la stabilité qui assure le maintien de l'excellence du niveau de l'instruction, le distingué éducateur ajoute : "Ce n'est pourtant qu'après avoir étudié au Canada les conditions de l'éducation que je me rendis pleinement compte de la puissance d'adaptation de ces communautés aux circonstances du milieu et de la fécondité qu'elles manifestent."

tannique de faire une étude sur l'instruction publique dans les colonies anglaises, et qui, après avoir passé une après-midi à observer et à interroger dans la classe supérieure d'un de nos couvents, exprima avec sincérité son étonnement et sa satisfaction de l'excellence des études.

Outre la constatation personnelle, faite par le visiteur, de l'aptitude des professeurs et de l'application et du succès des élèves, un bulletin statistique annuel, méthodique et détaillé, lui permet de renseigner les supérieurs ecclésiastiques sur les conditions pédagogiques, hygiéniques et financières de chaque établissement.

Une des statistiques les plus rassurantes est celle de la présence moyenne des élèves. Elle étonnerait moins si les élèves de ces couvents étaient internes ; mais la grande majorité d'entre elles sont externes ou, ce qui revient au même dans le cas présent, quart-pensionnaires. Si l'on tient compte de la délicatesse de leur âge et de leur sexe, de la rigueur de nos saisons et des distances à parcourir, le chiffre de la présence moyenne est vraiment remarquable. Il a été, pour les filles, durant les cinq années écoulées de mon stage—de 1898 à 1902—de 84 par cent. Durant l'année scolaire, 1901-1902, année où a sévi l'épidémie de la variole avec la vaccination obligatoire suivie d'inconvénients presque aussi graves que le mal lui-même, le chiffre de cette présence moyenne n'est descendu qu'à 82.49. C'a été le minimum durant toute la période précitée.

Cette assiduité quasi-héroïque à la classe en dit long sur le zèle des enfants pour l'étude et sur leur attachement à leurs maîtresses. Ce zèle et cet attachement sont, avec la conscience du devoir accompli sous le regard et pour l'amour de Dieu, la force et l'encouragement, comme la consolation et la joie des bonnes maîtresses. Après avoir offert, dès l'aurore, leur journée au Maître, devant le tabernacle où il réside, après avoir communiqué du pain des forts, elles vont allègrement à leur tâche quotidienne. Elles n'ont pas d'autre ambition ni d'autre perspective que de servir l'Époux en travaillant à l'instruction de ses enfants. " Ne me dites pas que j'amasse des trésors de mérite," me disait récemment une vénérable religieuse à qui incombe la tâche ingrate de préparer à leur première communion les enfants les moins doués d'un grand externat. " Voilà quarante ans que je fais cette besogne, et chaque matin, elle m'apparaît avec tous les attraits d'une occupation nouvelle." Combien d'autres dont la suprême ambition est d'atteindre le cinquantenaire de leur carrière d'institutrice ! Vraiment la sainte Église de Jésus-Christ peut seule susciter et soutenir de pareils dévouements.

Si encore les braves parents comprenaient mieux leur part d'obligation dans l'œuvre préminente de l'éducation de leurs enfants ! N'est-ce pas le cas de répéter avec le poète, bien que dans un autre sens :

O fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolos.

S'ils appréciaient toujours à sa juste valeur l'instruction qu'ils doivent leur faire donner, ils ne discuteraient, malgré l'affluence d'enfants dont le bon Dieu les a bénis, ni sur la longueur du cours d'études, ni sur le prix de la pension. Mais nos chers compatriotes ont un péché mignon ; ils en ont

même deux, sinon trois et plus. Le plus saillant peut-être est une singulière combinaison de parcimonie et de prodigalité. Il y a deux articles sur le prix desquels on ne marchandait jamais au pays : les boissons alcooliques et la musique instrumentale ; j'allais ajouter, les frais d'avocat. Et le luxe des toilettes et des attelages ne tient-il pas au même péché capital ? Les économistes commencent à s'en préoccuper ; il y a beau temps que les pasteurs en gémissent.

Voici comment l'on procède. On cherche l'instruction au rabais ; on marchandait sur le *prix fort* inscrit au prospectus des couvents, (*cinq piastres* par mois, pour la pension et l'enseignement !), et puis, quand *per nefas*, on a obtenu une réduction sur un prix déjà ridiculement modique, on s'inscrit souvent sans broncher et sans plaider pour les leçons de piano relativement dispendieuses.—Il faut vraiment avoir la berlue de la vanité, ou être immodérément épris de l'art.

Je me rappellerai toujours la réflexion d'un éminent penseur et écrivain qui, après une visite minutieuse dans quelques villages canadiens en vue d'un établissement de colons, m'écrivait : "Je trouve votre pays admirable à bien des titres ; mais je suis littéralement effrayé du luxe des campagnes." Il avait vu des pianos dans des *salons* de cultivateurs et d'ouvriers.

Pour équilibrer leur minuscule, pour ne pas dire microscopique budget, les couvents sont bien forcés d'enseigner la musique à des enfants qui n'ont ni oreille, ni talent, et dont la condition demanderait un tout autre entraînement.

Vraiment, c'est un miracle d'administration que celle de nos couvents.

Savez-vous quelle est approximativement la moyenne de leurs revenus provenant de sources scolaires proprement dites, à savoir : traitement municipal (pour les externats), allocation sur le fonds scolaire (en moyenne une quarantaine de piastres), et recettes versées par les parents des élèves ? Environ *deux mille piastres*. Et avec cette somme qui représente le salaire moyen d'un bon employé civil, il faut entretenir les bâtiments et le mobilier, chauffer et éclairer la maison, payer les serviteurs, pourvoir les religieuses de linge et de vêtements, payer leurs frais de voyage, nourrir convenablement tout le personnel qui comprend en moyenne une cinquantaine de pensionnaires, acheter des récompenses, etc, etc. Puis, il y a presque partout des intérêts à payer, le capital d'une dette à amortir, et, quand c'est possible, une petite contribution à verser à la maison-mère pour la pension de retraite des sœurs qui, après avoir dépensé leur vie et leurs talents au travail épuisant de l'enseignement, sont forcées de faire une dernière halte en attendant les vacances éternelles.— Le déficit inévitable, comment est-il donc évité ? Le faible revenu d'une terre ou d'un jardin, le fruit de quelque petite industrie féminine, un léger cadeau par-ci par-là ; ces petites ressources y contribuent quelque peu. Mais l'abîme est surtout comblé par la pauvreté évangélique qui donne gratuitement un dévouement et une valeur pédagogique que des milliers de piastres que coûterait un pareil enseignement dirigé par l'Etat ne sauraient adéquatement rétribuer.

— Encore un mot, pour apporter la dernière preuve, ou plutôt la preuve de la dernière sous-proposition de ma *mineure*.

— L'enseignement des couvents, dans ses résultats ultérieurs, est-il satisfaisant ? Celles qui y séjournent assez longtemps sortent-elles outillées pour les luttes de la vie ? Sont-elles en état de répondre dignement à l'attente de la nation ?

Pour nous en assurer, suivons les élèves durant les premières années de leur carrière.—S'il était question des élèves des couvents de ville, nous en trouverions un bon nombre dans les boutiques ou les bureaux des professions et du commerce, employées comme comptables, comme copistes ou comme sténographes.—Celles des paroisses rurales sont destinées, les unes—et c'est évidemment l'élite—à la vie religieuse. Héritières du dévouement dont elles ont été elles-mêmes l'objet, et de la science de celles qui les ont formées, elles travailleront à leur tour à l'éducation de l'enfance, elles perpétueront les traditions si nobles et si salutaires de l'enseignement congréganiste. Ou bien, elles se feront hospitalières, sœurs de charité, missionnaires pour accomplir les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle envers les membres souffrants de Jésus-Christ. En même temps qu'elles soulageront les misères de l'humanité, elles allègeront—besogne assurément pratique aux yeux de l'économiste et du contribuable—le fardeau de l'assistance publique qui, sans elle, grèverait outre mesure le budget civique ou municipal.

D'autres, en plus grand nombre, malgré la pitance que leur laisse la mesquinerie des commissions scolaires, se livrent à l'enseignement dans les écoles de village ou d'arrondissement. Elles y pratiquent si bien l'économie que, loin d'être à charge à leurs parents, elles dégrèvent d'autant le budget de la famille. Elles y donnent, avec l'exemple d'un dévouement si misérablement, pour ne pas dire si ingratement rétribué, celui d'une vie irréprochable. C'est le témoignage que rendait naguère à la classe enseignante un ex-surintendant de l'Instruction publique. "Voici, disait-il, des milliers de jeunes institutrices, vivant isolées et souvent sans protection. Chose admirable ! et que je m'empresse de proclamer à leur louange, les plaintes d'inconduite et de légèreté suspecte sont d'une rareté phénoménale." Qui ne reconnaîtrait, dans cette merveille de conservation et d'intégrité, l'heureuse influence de l'éducation du couvent et des salutaires traditions qu'on en a gardées ? (1)

—Mais pourquoi ne persévèrent-elles pas dans cette carrière si utile à la patrie ? Pourquoi y trouve-t-on, en si grand nombre, ces maîtresses d'écoles "en robe courte," dont on s'est tant moqué ?

A cette question je pourrais d'abord répondre par une autre. Pourquoi, aux Etats-Unis, le pays idéal de l'enseignement *pratique*, sur les 400,000 pro-

(1) La parole suivante d'un éducateur contemporain me semble ici pleine d'à-propos. Dans une conférence adressée à la *Harvard Teachers' Association* en 1902, Andrew S. Draper, Président de l'université des Illinois, revendique en ces termes la primauté de l'éducation vraie sur ces méthodes récentes qui sous le titre générique de "culture" (comprenant comme variété la culture visuelle, la culture manuelle, etc.) sont la marotte des pédagogues modernes :

"La "culture" a été le cri de guerre (*slogan*) des dernières années. Elle ne manque pas d'importance, mais encore plus importante est la force. Elle est désirable, mais il l'est encore davantage que les garçons soient dressés à jouer le rôle d'homme vrai, et les filles, celui de la femme forte. S'il sont dressés pour cette fin, la culture viendra par surcroît." (*American Catholic Review*, janvier 1903, p. 144).

fesseurs des écoles publiques, y en a-t-il les trois quarts qui n'ont reçu aucun entraînement pédagogique quelconque ? Pourquoi un grand nombre d'entre ces institutrices sont-elles des fillettes de quinze ou seize ans qui ont obtenu leur brevet après un simple examen subi devant le surintendant de comté ? (1)

Si là-bas, avec leurs honoraires pourtant convenables, les sujets expérimentés aspirent à une position plus lucrative, nos institutrices, brevetées ou non, qui, justement rétribuées, consacraient souvent volontiers toute leur vie à l'enseignement, sont bien excusables de rechercher une condition plus stable et plus assurée, pour ne pas dire plus honorable.

Le brevet de capacité, et la distinction que donnent à nos institutrices le savoir et les bonnes manières acquises au couvent, sont un acheminement quasi infaillible à un établissement des mieux assortis. Qui osera leur en faire un reproche ?

C'est ainsi qu'elles passeront,—et c'est le cas pour la très grande majorité,—dans la catégorie fort honorable des mères chrétiennes, de ces femmes vaillantes, gardiennes consciencieuses de la moralité domestique, auteurs et préservatrices providentielles de la force, de l'expansion et de la grandeur nationales.

Pour l'État, comme pour l'Église, une telle leçon de choses n'est-elle pas assez pratique ?

L'abbé L. LINDSAY.

LETTRE BRÉSILIENNE

(Pour L'Enseignement Primaire)

Si je juge l'Ecole Brésilienne sur son apparence extérieure, surtout à Saint-Paul, il me semble bien qu'elle soit ce que rêvait Michelet : *La Maison nationale*, cet asile riant et doux où il fait bon vivre.

Rien en effet, ne paraît plus spacieux, plus aéré, mieux éclairé que ces magnifiques monuments destinés à la jeunesse et qui ont nom, l'Ecole normale, l'Ecole modèle, la Gymnase.

Intérieurement, l'établissement scolaire me semble réunir les conditions les plus parfaites d'hygiène et de lumière qui tout d'abord donnent à l'enfant le désir du travail en le plaçant dans le milieu le plus propre à assurer son bien-être physique.

Un point beaucoup plus délicat, plus difficile pour moi à juger est de décider si tous les soins sont apportés pour que la nature intellectuelle de l'enfant trouve à l'Ecole les mêmes satisfactions que le côté absolument physique. Plusieurs causes peuvent y contribuer, d'abord, le choix des professeurs, ensuite le mode d'enseignement, enfin les moyens d'encouragement stimulant l'ardeur des élèves.

Je ne doute pas que l'Etat qui fait de grands sacrifices, à Saint-Paul, surtout, pour le développement de l'instruction, n'ait cherché tous les moyens propres à résoudre ce

(1) Ces statistiques, empruntées à la *Review* de St Louis, Mo. (18 décembre 1902) qui les cite d'après la *Germania*, de Milwaukee, proviennent d'une source qui n'est pas antipathique aux écoles publiques.

problème dans le meilleur sens, comprenant qu'il fallait, dans l'enfant, préparer l'homme qui, plus tard, aura de la valeur surtout par le côté moral de son être.

Ce n'est, en effet, ni la grosseur de son corps, ni la constitution physique, ni son intelligence même qui font l'homme ; si, pour le juger, nous le mettions dans une balance, nous obtiendrions son poids mais non sa valeur réelle.

Nous ne pouvons juger l'homme sur la force musculaire et son développement physique, et malgré le plus grand développement donné actuellement aux exercices physiques, que je ne considère pas dans l'éducation, comme négligeables, je ne jugerai pas de la valeur d'un homme par son endurance à la course, son habileté au *foot-ball*, son adresse aux exercices gymnastiques ; l'homme en ce sens peut faire des prouesses et rester pour ainsi dire un âne ou ignorant.

Son intelligence aussi peut être grande, et sa valeur encore être nulle ou moins que cela ; car s'il est méchant et mal intentionné, son intelligence ne lui sert qu'à nuire ; il vaudrait donc mieux qu'il n'existât pas ; certains hommes ne sont-ils pas de méchants singes très habiles, très rusés, employant toute leur perspicacité à tromper, à persécuter, à ruiner les autres.

Le centre de l'homme, c'est sa culture morale, sa conscience, sa volonté, tout ce qui constitue enfin cet ensemble de qualités qu'on nomme *caractère*. La valeur de l'homme dépend de sa bonne volonté, de son énergie pour le bien, de sa sincère et rigoureuse disposition à se rendre utile aux autres ; et diriger l'enfant dans la voie du vrai, du beau et du bien, c'est l'oeuvre de l'éducation jointe à l'instruction.

Toute instruction doit avoir pour but, en effet, de former le caractère en élevant les idées et en développant le raisonnement et le jugement. Le savoir n'a de raison d'être qu'autant qu'il fera de l'homme un être juste et sain au point de vue moral, et qu'il assurera à la société un citoyen utile, au pays un serviteur dévoué, à la famille un membre respectable.

Je ne doute pas que tout n'ait été tenté pour assurer le meilleur fonctionnement de l'École, que les professeurs ne soient choisis de la manière la plus scrupuleuse ; que ceux-ci, une fois acceptés, n'apportent dans l'exercice de leur tâche tout le dévouement requis avec la science parfaite des matières qu'ils seront appelés à enseigner, joints à la connaissance pédagogique nécessaire pour se faire écouter et comprendre ; je suis sûr, sans avoir pu encore m'en rendre compte *de visu*, que l'on a adopté les meilleures méthodes d'enseignement, consulté les personnes les plus compétentes et que rien n'aura été négligé, en principe, pour obtenir des résultats satisfaisants.

Je sais aussi que des médailles, des diplômes, des prix viennent, à la fin de l'année scolaire, récompenser les élèves laborieux et stimuler l'ardeur des élèves studieux, mais je voudrais étudier la question plus à fond et juger par moi-même si les résultats pratiques ont récompensé l'effort, et dédommagé des sacrifices faits ; c'est une question sur laquelle je reviendrai entretenir les nombreux lecteurs de *L'Enseignement Primaire*, et sur laquelle je ne voudrais me prononcer qu'en connaissance de cause.

J'entends souvent formuler une plainte : On déplore l'insuffisance des places mises chaque année à la disposition des postulants, c'est comme dans le royaume des cieux : il y a *beaucoup d'appelés et peu d'élus* ; l'inconvénient est grand, et sensible surtout aux jeunes gens ou jeunes filles qui se présentent à l'École Normale dans le but d'obtenir un diplôme leur assurant une carrière honorable.

Cette lacune n'est-elle pas provoquée par la gratuité pour tous de l'enseignement dans l'École : n'y obvierait-on pas en créant, comme en Europe, des Collèges payants, en établissant des bourses pour les enfants des fonctionnaires qui, de droit, obtiennent

leur entrée gratuite aux écoles du gouvernement après un examen prouvant leur capacité, ou pour ceux qui sont deshérités de la fortune et que les examens brillants ont mis en relief ; les places des professeurs vacantes seraient aussi accordées au concours et certainement ne s'y présenteraient que ceux qui désirent l'emploi vacant, quel que soit le lieu où serait envoyé le candidat.

Le système de faire payer les enfants de citoyens jouissant d'une certaine situation de fortune, permettrait l'établissement de nouvelles écoles, et il y aura moins de mécontentements légitimes, le nombre des enfants à accepter dans les écoles diminuant de jour en jour.

J'émetts ici un voeu qui m'a été suggéré par les réflexions de bien des familles ; les charges sont souvent nombreuses, si les moyens ne permettent pas aux parents de mettre leurs enfants dans les écoles étrangères, américaines ou autres, que faire de ceux qui ne peuvent trouver place dans les écoles du gouvernement ?

PIERRE BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Professeur de langues.

Gleanures psychologiques

La Pédagogie parle souvent du rôle que jouent les cinq sens dans l'acquisition des premières idées de l'enfant.

Cicéron même appelle les sens "les interprètes et les messagers des choses."

C'est par les sens, en effet, que l'esprit se met en communication avec le monde extérieur et en prend connaissance.

Sanseverino dit que "l'âme humaine perçoit par les sens la substance en même temps que les qualités sensibles" (1).

M. l'abbé Lagacé, ancien principal de l'École normale Laval, affirme que "rien n'arrive à l'intellect qui n'ait passé par le sens" (2).

Parlant des sens, ces instruments du travail de l'acquisition des idées, Littré dit : "Ce sont des appareils qui mettent l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par le moyen des impressions que ces objets font directement sur lui."

Sanseverino, dont nous avons mentionné le nom il y a un instant, cité par l'abbé Lagacé (3), s'exprime comme suit : "Au moyen des sens, l'esprit perçoit et conserve dans sa mémoire les particularités de l'espèce à laquelle appartient la chose qui fait l'objet de ses recherches ; il en acquiert ainsi la connaissance sensible, qui constitue l'expérience."

(1) Philosophie chrétienne, vol. I, p. 136.

(2) *L'Enseignement Primaire*, vol. I, p. 102.

(3) *L'Enseignement Primaire*, vol. I, p. 158.

Le Frère Achille, dans son *Traité de Méthodologie* (1), parlant de l'enseignement intuitif, dit : "L'enseignement doit être intuitif, c'est-à-dire s'adresser à l'esprit et au cœur, et particulièrement par la vue, dont le domaine est plus étendu et les perceptions plus nombreuses que celles des autres sens. La raison en est que l'homme, par une loi de sa nature, conçoit avec plus de facilité et de netteté les idées physiques et concrètes, que les idées métaphysiques et abstraites. L'instruction, en plaçant les objets sous les yeux, supplée aux descriptions longues et diffuses, qui, le plus souvent, sont impuissantes à donner, même à des intelligences cultivées, une idée juste des objets tant soit peu compliqués."

Charbonneau, dans son excellent *Cours de pédagogie*, page 133, n'est pas moins explicite : "C'est par l'intermédiaire de nos cinq sens que les idées du monde extérieur arrivent à notre esprit."

Nous pouvons encore citer Rousselot, Chasteau, Vincent et plusieurs autres *pédagogistes* en renom, tant parmi les catholiques que parmi les neutres ou les athées ; tous s'accordent, sur ce point, avec saint Thomas : "Rien n'entre dans l'intellect, à moins d'avoir d'abord passé par les sens."

Bien entendu, cet aphorisme ne s'applique qu'à la perception *sensible* ou extérieure. Bien autre est la perception intérieure, "qui nous fait connaître les idées qui se produisent directement dans notre intelligence même." (2)

Impossible donc de confondre l'intelligence avec les sens externes.

En faisant jouer aux cinq sens un rôle considérable dans l'enseignement, les auteurs de pédagogie que nous avons cités, ne cherchent pas à supprimer l'intelligence.

Loin de là, d'accord avec la philosophie catholique, ils croient que "l'âme humaine perçoit par les sens la substance en même temps que les qualités sensibles" (3) ; ils reconnaissent aussi, comme Charbonneau, le rôle prépondérant de la perception intérieure ; mais tous ils proclament que la méthode psychologico-rationnelle, appelée *analytico-synthétique*, en pédagogie (4), est la seule vraie méthode que doit suivre l'esprit pour arriver à la science.

Dans la méthode psychologico-rationnelle, "la science, d'après Sanseverino, s'acquiert par l'analyse et la synthèse ; on peut dire qu'elle commence par l'analyse et qu'elle s'achève par la synthèse. En effet, dans cette méthode, l'esprit commence par l'examen des faits ou d'un composé, s'élève aux

(1) Namur. Librairie classique de Ad. Wesmael, Charlier, Editeur, 1897.

(2) Charbonneau, *Cours de pédagogie*, p. 133.

(3) Sanseverino.

(4) D'après cette méthode, l'analyse précède et la synthèse suit. En d'autres termes, cette méthode va de l'effet à la cause, elle remonte de la conséquence au principe ; en un mot, elle procède de l'exemple à la règle ; en pédagogie, on la nomme tout simplement : méthode *intuitive*.

causes, ou à quelque principe simple ; du simple et de la cause il descend ensuite au composé et aux effets. Ce qui explique pourquoi la méthode psychologico-rationnelle est ordinairement appelée méthode *analytico-synthétique* (1).

On le sait, dans cette méthode, la science n'est pas constituée par l'*expérience*, laquelle s'acquiert par la perception sensible, c'est-à-dire, les cinq sens. "L'expérience nous fait connaître l'existence des choses, mais ne nous apprend rien sur la cause et le principe de leur existence" (2).

Comme les principes des sciences ne proviennent pas non plus de l'expérience, il faut conclure avec Sanseverino : "que les principes sont formés par l'intellect, à l'aide de l'induction."

Cette conclusion n'amointrit pas le rôle des sens, vis-à-vis l'intelligence, car Sanseverino ajoute immédiatement :

"Quoique l'expérience (3) ne soit pas proprement la cause de la science, cependant elle en est la cause d'une certaine façon, puisqu'elle est le début de la voie qui conduit à la science. Car la science est le résultat des principes ; or, principes ou propositions générales, sont formés par l'intellect à l'aide de l'induction, mais l'induction, à son tour, ne peut s'établir sans le secours de l'expérience. Donc, l'expérience fournit les données ou la matière avec laquelle on édifie la science."

Donc, ceux qui traitent de pédagogie n'ont pas tort de conseiller aux maîtres de l'enfance de ne rien confier à la mémoire sans s'adresser d'abord à l'intelligence, et cela par l'intermédiaire des sens.

Est-ce à dire que les sens et l'intelligence sont une seule et même faculté?—Point du tout. Les sens, nous parlons ici des sens externes, sont à l'intelligence, ce que sont les fenêtres à une maison. Saint Thomas n'a-t-il pas dit : "Rien n'entre dans l'intellect, à moins d'avoir d'abord passé par les sens."

On ne saurait non plus taxer de matérialisme ou de positivisme, ceux-là qui croient, avec l'Ange de l'École, que sans le secours des sens externes, l'intelligence ne saurait arriver à la science.

L'enseignement intuitif repose tout entier sur ce principe. On a donc tort de s'en moquer en certain milieu.

C.-J. M.

(1) Sanseverino, *Manuel de philosophie chrétienne*, p. 96.

(2) Sanseverino, p. 95.

(3) L'expérience est constituée par la connaissance sensible, qui elle-même est acquise par l'esprit au moyen des sens.

 TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement Frœbel en Angleterre et aux Etats-Unis. (1)—Nous extrayons l'intéressante étude ci-dessous, de l'*Annuaire de l'enseignement primaire en France*, 2e partie : *L'Enseignement à l'Exposition de 1900* :

1° ANGLETERRE.— Les pédagogues anglais et anglo-saxons en général manifestent une prédilection pour l'école des tout petits. Les *infants schools* anglaises ne sont pas détachées de l'école élémentaire : elles vivent dans le même local. Celles du School board de Londres sont dignes d'une étude attentive : il y en a quatre cent trente qui reçoivent cent quatre-vingt mille petits enfants, chiffres qui donnent une idée de l'œuvre immense accomplie depuis 1870 par le School board de Londres.

L'*Infants school* prend les enfants de trois à sept ans. L'obligation scolaire s'impose à l'enfant en Angleterre dès la cinquième année (2). Le School board de Londres s'occupe de diminuer le nombre des enfants dans les classes enfantines, afin d'y établir un enseignement vraiment "frœbelien".

Le nom et les méthodes de Frœbel dominent toute la pédagogie anglo-saxonne de la première enfance. Le but, disait au groupe primaire français qui l'écoutait avec une respectueuse curiosité et sympathie au moment de la réunion du Congrès de 1900, l'honorable Lyulph Stanley, le but serait de grouper autour d'une maîtresse, seize à trente enfants au plus ; on en est loin, mais l'encombrement extrême qui est habituel à bon nombre de nos écoles maternelles est du moins évité.

La méthode dans les *infants schools* anglaises est fondée sur une observation psychologique précise des goûts et du développement de l'enfant, de sa curiosité, de ses jeux ; la supériorité de cette libre pédagogie sur la discipline et l'entraînement de la scolarité ultérieure est telle que les maîtres de la théorie et de la pratique de l'éducation anglaise signalent au passage de l'enfant de l'*infants school* à l'école élémentaire, une crise et un malaise. Mais la section Américaine nous obligera à insister sur l'école des tout petits.

Je veux toutefois signaler le matériel de leçons de choses du "jardin d'enfants" public et gratuit de Barry (Pays de Galles). La série de tableaux, modèles et reliefs de grandeur naturelle ou agrandis, qui sert aux leçons de choses sur l'abeille, est charmante.— Cela commence par un tableau où l'on voit, grâce à un procédé nullement esthétique sans doute, mais qui n'a d'autre défaut que de ne pouvoir être souvent utilisé, des abeilles voler au premier plan d'une prairie faite en brins d'herbe, au bord d'un tournant de chemin rural que ferme une barrière en bois. Représentation fidèle et adroite qui charme sans aucun doute des yeux d'enfants. Viennent ensuite des rayons et des ruches. Et tout cela, non seulement on l'observe avec l'aide et les explications de l'institutrice, mais on le dessine, comme on peut, souvent très passablement, toujours avec quelque profit.

(1) Note de *L'Enseignement Primaire*.— Frœbel est un pédagogue allemand qui est loin d'avoir créé un système d'enseignement irréprochable. On considérait comme dangereuse la grande liberté qu'il laissait aux enfants, et ses écoles furent stigmatisées comme constituant des foyers de socialisme et d'athéisme. Frédéric Frœbel mourut en 1852.

(2) Note de *L'Enseignement Primaire*.— Inutile d'ajouter que la doctrine de l'enseignement obligatoire est fautive. Que l'on ouvre des écoles où les parents puissent envoyer leurs enfants, soit ; mais que l'on oblige les parents à envoyer leurs enfants à telle ou telle école, voilà qui est mal.

Cet exemple permettra de comprendre quelle peine on s'est donnée pour enrichir et varier les éléments d'observation et d'études dans les écoles enfantines anglaises.

2° ETATS-UNIS.— Aux Etats-Unis, le mouvement en faveur des jardins d'enfants, ne date guère que de 1890. Le jardin d'enfant est une maison heureuse et gaie, où tout est concerté pour donner aliment et procurer la croissance à l'activité, à la volonté, aux sentiments affectueux et bons de l'enfant.

Pour être une bonne institutrice de *Kindergarten* il faut un cœur maternel, qui aime non les enfants en général et par vague instinct, mais chaque enfant ; une intelligence supérieure, une expérience et un tact très sûrs. En Amérique, tout comme en France, on a renoncé à admettre un recrutement de seconde catégorie pour les institutrices de la première enfance. Les jardins d'enfants *modèles* d'Outre-Mer dont les cours durent deux ans, ne reçoivent que des jeunes filles pourvues du diplôme de fin d'études de la *high school*. Certaines jeunes filles qui se vouent à la première éducation ont même fait des études secondaires ou complètes : on a, à leur occasion, observé une fois de plus quelle est la vertu des études préparatoires et désintéressées auxquelles les Etats-Unis d'Amérique semblent actuellement s'attacher plus fermement que la France elle-même.

Le jeu est l'activité naturelle de l'enfant : le plaisir même que donne le jeu par son intensité absorbante, nous dit combien toutes les forces de l'être en formation y sont intéressées et occupées : transformer le jeu en moyen d'éducation sans le dénaturer ni même le déflorer si possible, tel est le problème que pense avoir résolu la pédagogie fröbelienne.

Le jardin d'enfants américain ne ressemble donc pas du tout à une école : les salles claires sont des parloirs de maisons riches, luisants de propreté ; autour des tables, vraies tables familiales, où l'enfant s'assied comme dans une maison amie auprès de ses camarades, il y a des chaises le plus souvent. Les plantes poussent dans un jardin et le jardinier se contente de les aider de son mieux à pousser et à fleurir. Au *Kindergarten*, on prétend donner occasion à l'enfant de former le plus et le mieux possible son esprit, ses sentiments sociaux, ses membres et les habitudes de ses organes de la vie de relation ; tout y est concerté dans cette intention et rien en vue de soumettre à une règle uniforme et arbitraire le petit monde des enfants. Mobilier et accessoires sont établis d'après ces principes (1)

Il en va de même pour les exercices qui doivent aider l'enfant à acquérir des notions nouvelles par lui-même. Une photographie, entre combien d'autres, en donnerait un bon exemple ; des bébés, dix environ, dont un négrillon, manient, regardent et disposent des boules rondes en bois, verre, marbre, les unes lourdes, les autres légères, tantôt lisses, tantôt rugueuses, ces enfants acquièrent par un effort spontané la notion de la sphère ; un élément général et abstrait se dégage pour eux de l'observation de formes diverses et particulières. Une grande finesse de sens psychologique paraît ainsi dans de nombreux détails.

.....
Nos exercices d'écoles maternelles ont été plus précisément coordonnés en vue

(1) Note de *L'Enseignement Primaire*.—Le *Kindergarten* américain, comme toutes les écoles officielles de la république voisine, est dépourvu de l'élément indispensable à toute véritable éducation : la religion. Il en est de même en France. Le jardin d'enfants catholique seul est réellement complet.

d'une fin : le piquage devient l'acheminement au tracé des lignes et figures géométriques, prépare le dessin non la couture... ..

Mais ces jolies écoles sont-elles bien l'équivalent de nos écoles maternelles, ouvertes à tous les enfants? Oui, l'enfant de couleur, le bébé nègre est même accueilli ici ; son voisinage ne serait pas goûté partout.

Au cours de Kindergarten, les futures institutrices maternelles ont le régime d'études que voici :

Etude technique et usage du matériel Frœbel, trois heures par semaine ; chants et jeux, trois heures par semaine.

Revue générale des contes, récits, fables pour enfants : une heure au premier trimestre, deux heures par semaine au second.

Principes de Kindergarten et étude de l'Education humaine, de Frœbel : deux heures au deuxième trimestre.

Etablissement des programmes de l'Education humaine : deux heures par semaine.

Rapport entre la méthode du Kindergarten et la suite de la scolarité : deux heures par semaine.

Pratique directe : quatre heures au premier semestre, deux heures au second.

METHODOLOGIE

NOTES DE METEOROLOGIE

Rédigées pour "L'Enseignement Primaire" par Mgr C. Laflamme, professeur à l'Université Laval

On ne devra pas chercher dans ce qui suit autre chose qu'un résumé succinct et, par conséquent, incomplet des conférences publiques qui ont été données, cet hiver, à l'Université. Passer en revue les principaux phénomènes, en étudier les grandes lois, telles que nous les connaissons, et en faire l'application au climat de notre province, surtout à celui de Québec, voilà le but que le conférencier s'est efforcé d'atteindre

Il y a peut-être lieu d'espérer que, grâce à cet enseignement élémentaire, l'idée viendra à quelques lecteurs de faire des observations météorologiques. Ils s'apercevront bien vite que celles-ci sont aussi faciles qu'importantes, sans compter les jouissances personnelles qu'elles procurent par surcroît.

Ces notes se liront avec plus de profit, si on suit sur la carte les indications géographiques qu'elles mentionnent. Une mappe-monde et une carte de la province de Québec, sont parfaitement suffisantes.

PREMIÈRE LEÇON

Généralités.— La météorologie est l'étude des météores, c'est-à-dire, l'étude des phénomènes physiques qui se passent dans l'atmosphère.

L'atmosphère est l'enveloppe gazeuse qui entoure la terre. Elle se compose essentiellement de deux gaz, l'oxygène et l'azote, auxquels il faut joindre une proportion variable d'acide carbonique et de vapeur d'eau. L'argon et les autres éléments que les physiciens ont découverts dernièrement dans l'air, ne jouent aucun rôle dans les phénomènes atmosphériques.

L'air pèse ; par conséquent, il exerce, sur les corps qui y sont plongés, une pression qui se mesure à l'aide du baromètre et qui est d'environ 15 livres par pouce carré. Le corps humain supporte, de ce chef, une pression totale voisine de 30,000 livres, qui se répartit sur tous les points de sa surface.

L'air est éminemment compressible. Il se comprime donc sous l'influence de sa propre pression. Il en résulte que les couches inférieures, pressées qu'elles sont par les couches supérieures, sont plus denses que ces dernières. La densité de l'air diminue ainsi à mesure que l'on atteint des niveaux plus élevés.

L'épaisseur de l'atmosphère est inconnue. Elle dépasse très certainement 100 milles. Mais ceci importe peu en météorologie, puisque les phénomènes qui ressortent de cette science ne se produisent que dans les basses régions ; jamais à plus de vingt milles, le plus souvent au-dessous de dix milles.

L'air des hautes régions est toujours froid, à tel point que, même dans les grandes chaleurs de l'été, les nuages qui flottent à cinq milles de hauteur et plus ne se composent que d'aiguilles de glace. Celui des basses régions est tantôt chaud, tantôt froid ; il prend à peu près la température des surfaces terrestres avec lesquelles il est en contact. C'est dire que le soleil est le grand facteur du réchauffement de l'air. L'atmosphère doit donc se refroidir graduellement de l'équateur aux pôles. C'est le sol qui influe le plus puissamment sur la température de l'air, vu que c'est lui qui se réchauffe le plus vite sous l'influence du rayonnement solaire. L'air qui touche les surfaces océaniques voit sa température varier beaucoup moins rapidement, parce que la température de l'eau change moins que celle du sol.

Vents, leurs causes.—L'air chauffé se dilate, devient plus léger et monte. L'air froid des parties voisines afflue de tous les côtés pour remplacer cet air chaud. De là des mouvements horizontaux se faisant sentir dans les masses d'air qui rasant le sol : ce sont les vents. L'air froid qui arrive de cette façon sur les surfaces chaudes du sol se réchauffe à son tour, se dilate et monte, pour être remplacé lui aussi par d'autres masses d'air froid. Ainsi se produit une circulation atmosphérique plus ou moins étendue. C'est la causes des vents.

Les vents sont des masses d'air qui se meuvent horizontalement à la surface du sol. Leur direction est définie par le point de l'horizon d'où ils soufflent : vents de nord, vents de nord-est, etc. Elle est donnée par la direction de la girouette. Leur vitesse est mesurée à l'aide d'instruments appelés anémomètres. Elle est toujours plus grande dans les hautes régions

atmosphériques, plus grande en hiver qu'en été. Les grands mouvements de l'air se continuent la nuit comme le jour. Le calme des nuits n'existe qu'à la surface immédiate du sol; il est causé par les irrégularités orographiques. En effet, l'air glisse plus facilement d'un sommet à l'autre, et celui des vallées n'est entraîné par le courant général que sous l'influence de la dilatation qui est causée par la chaleur du jour. Le calme des nuits n'existe donc pas pour les hautes régions. Il est facile de s'en convaincre en constatant la marche des nuages pendant les nuits les plus tranquilles.

Circulation générale de l'atmosphère.— On peut se faire une idée de la circulation générale de l'atmosphère en supposant la terre complètement recouverte d'eau et ne tournant pas sur elle-même. Dans cette hypothèse, l'air chaud de la zone torride monte dans les hautes régions, et l'air des zones tempérées et froides se dirige vers l'équateur. A mesure que l'air équatorial monte, il se dilate et se refroidit; il se répand alors en nappes qui se dirigent vers les pôles, pour revenir vers l'équateur en rasant la surface du sol. Nous aurions donc alors un courant supérieur se dirigeant vers les pôles et un courant inférieur avançant vers l'équateur.

Mais notre globe tourne sur lui-même de l'ouest à l'est. Cette rotation a pour effet, dans l'hémisphère boréal, de dévier vers la droite de leurs trajectoires tous les mobiles qui se meuvent horizontalement à la surface de la terre. La déviation se fait à gauche dans l'hémisphère austral. Ce changement de direction est d'autant plus marqué que le corps se meut moins vite et qu'il est à une latitude plus élevée. Donc les courants inférieurs et supérieurs dont nous parlions plus haut soufflent les uns (les supérieurs) vers le nord-est et les autres vers le sud-ouest. Dans l'étude de cette déviation, il faut tenir compte du tourbillon circumpolaire qui se produit nécessairement aux pôles et qui fait que les vents de retour vers l'équateur ne se dirigent pas immédiatement vers le sud. Ils commencent par souffler d'abord vers le sud-est, pour tourner au sud et enfin au sud-ouest.

Voilà la circulation aérienne qui s'établirait sur une terre comme la nôtre, faisant comme elle un tour sur elle-même en vingt-quatre heures et complètement recouverte d'eau. Mais il n'en est pas ainsi en réalité. Une bonne partie de la surface terrestre est occupée par les continents. Et, comme ceux-ci se réchauffent et se refroidissent plus vite que les océans qui les entourent, le changement de température, de l'équateur aux pôles est loin d'être aussi régulier que nous le disions tantôt. A toutes ces causes de perturbation, ajoutons les courants marins, froids ou chauds, qui dérangent eux aussi la régularité théorique des climats. C'est ainsi que le "Courant du golfe", pour un, transporte du golfe du Mexique sur les côtes occidentales de l'Europe une quantité énorme de chaleur; à tel point qu'on a pu dire que l'Amérique chauffait l'Europe à l'eau chaude. Et c'est très vrai.

De là on doit conclure que la diminution de la chaleur de l'équateur aux pôles n'est pas régulière. Et si l'on peut, en règle générale, dire que l'atmosphère se refroidit à mesure qu'on s'éloigne de la zone torride, ce refroidissement est loin de se faire suivant une loi simple et facile à saisir. Il suffit de regarder la carte des isothermes (lignes de même température moyenne) pour s'en convaincre. On pourrait encore ajouter que l'hémisphère

boréal est plus chaud que l'hémisphère austral ; l'équateur thermique est presque partout au nord de l'équateur astronomique, et les glaces polaires antarctiques sont bien plus étendues que les banquises arctiques.

Or, comme la direction et la force des vents sont influencés par la température de l'atmosphère, nous pouvons affirmer immédiatement que les grands courants aériens, pris dans leur ensemble, doivent être plus irréguliers que nous le supposions. Ce fait devient encore plus évident, si l'on étudie l'influence d'une autre cause qui est prépondérante sur la force et la direction du vent, nous voulons parler de la pression barométrique.

DEUXIÈME LEÇON

Pression barométrique moyenne.—La pression barométrique n'est pas la même en différents points de la surface terrestre. Bien plus, pour un endroit donné, elle varie d'un jour à l'autre. Il en résulte que les lignes isobares (lignes de même pression) changent constamment de positions et de directions. On a constaté qu'il y avait deux minimum de pression, l'un à l'équateur et l'autre aux pôles, et une zone de maximum vers 30 degrés de latitude. On l'appelle : zone de haute pression tropicale. Si l'on trace le profil des valeurs de la pression barométrique en des points différents, on obtient une ligne inclinée sur l'horizon, dont l'angle d'inclinaison constitue ce qu'on appelle le *gradient* barométrique. Le vent souffle toujours dans le sens du gradient, c'est-à-dire, des endroits de haute vers ceux de basse pression, et sa force est d'autant plus grande que le gradient est plus accentué. Une différence d'un dixième de pouce dans la hauteur du baromètre, entre deux points éloignés de 60 milles, correspond toujours à un grand vent.

Si nous appliquons cette loi à l'ensemble de la pression barométrique terrestre, nous trouvons que, à partir de la zone tropicale de haute pression, l'air doit se diriger d'un côté vers l'équateur et de l'autre vers les pôles. Les vents qui en résultent sont les vents alizés et nos vents ordinaires du sud-ouest. Les premiers se font sentir entre les tropiques et l'équateur, les seconds entre les tropiques et le pôle nord. Nous n'étudions ici que l'hémisphère boréal, le seul qui nous intéresse.

Vents alizés.—Les plus importants pour nous sont ceux de l'Atlantique nord. Ils existent toute l'année, depuis la zone tropicale de haute pression jusqu'à l'équateur. Mais, à cause de la rotation de la terre, ils sont déviés vers la droite de leur trajectoire, d'abord vers le sud-ouest, puis vers l'ouest et enfin vers le nord-ouest dans le golfe du Mexique. Leur ensemble se déplace vers le sud ou le nord, suivant qu'on est en hiver ou en été ; ils suivent de loin les mouvements du soleil au sud et au nord de l'équateur.

L'air des alizés se réchauffe à mesure qu'il avance. Une fois qu'il a atteint les calmes équatoriaux, il s'élève, se dilate, puis se refroidit et se déverse du côté du pôle nord, en sens contraire des vents inférieurs. Ce sont des contre-alizés. On constate leur existence par l'examen des nuages supérieurs, par le transport des poussières, volcaniques et autres, etc.

Vents du sud-ouest des hautes latitudes.—Comme les alizés, ils partent de la zone de haute pression tropicale. Mais au lieu de se diriger directement

vers le pôle, ils subissent une déviation à droite et soufflent du sud-ouest. Ils arrivent ainsi lentement au pôle où ils se perdent dans le tourbillon circumpolaire qui leur doit en grande partie son existence.

Ces vents du sud-ouest sont les vents les plus communs de nos latitudes. Dans notre province, ils sont toujours secs, chauds en été, froids en hiver. Ils soufflent jour et nuit ; leur vitesse reste presque toujours la même. Cependant certaines causes locales, le passage de tourbillons cycloniques, y causent souvent des perturbations, à tel point que les caractères généraux de la grande circulation, tels que nous venons de les décrire, peuvent en être complètement masqués. Cependant le sens lui-même du déplacement des tourbillons, de l'ouest vers l'est, trahit encore le sens de la grande circulation atmosphérique de nos latitudes.

Si l'on demande quelle peut bien être l'épaisseur de la couche atmosphérique affectée par ces courants généraux, on peut répondre, sans courir le risque de graves erreurs, qu'elle ne dépasse pas une vingtaine de milles. Horizontalement, chacun de ces courants d'air se fait sentir sur plusieurs centaines de milles.

Vents périodiques. Ce sont ceux qui existent sur les continents ou sur leurs rivages, et dont le changement de direction et la présence se constatent à des périodes plus ou moins régulières. Les principaux sont les *moussons* qui, dans les Indes anglaises, soufflent, l'hiver, de la terre vers la mer, et en sens inverse pendant l'été ; le *sirocco* et la *tramontane* en Italie, le *föhn* dans les régions alpestres, le *chinook* dans les Montagnes Rocheuses, les *brises* de terre la nuit, de mer le jour, le *simoun* du désert, etc.

Il est probable qu'on peut ranger dans la catégorie des vents périodiques, les vents de nord-est qui se font sentir à Québec, chaque printemps, avec une désespérante persistance. Ces vents sont caractéristiques de la plaine de Québec, plaine qui est limitée au nord par les Laurentides, au sud par les monts Notre-Dame et dont le fleuve occupe à peu près la ligne centrale. En dehors de cette plaine, au Saguenay, à la Beauce, ces vents sont beaucoup plus rares.

L'orographie et la constitution physique des deux moitiés de notre province, voilà les deux causes qui contribuent à faire de la ville de Québec et de ses environs le lieu de passage par excellence de ces interminables courants d'air.

Nous venons de le dire, deux chaînes de montagnes, assez éloignées l'une de l'autre au golfe St-Laurent, se rapprochent peu à peu en remontant le fleuve jusqu'à Québec. Plus haut, elles s'éloignent, les Laurentides dans la direction d'Ottawa, les monts Notre-Dame dans celle du lac Champ'ain. Il s'ensuit que la partie centrale de notre province est comme contenue dans un double cône orographique dont les sommets se touchent à Québec. L'axe commun à ces cônes, le fleuve, est dirigé du sud-ouest au nord-est. Or les reliefs superficiels ont une très grande influence sur la direction des courants atmosphériques qui rasant le sol. Par conséquent, tous nos vents, lorsque la chose est possible, ont leur partie inférieure orientée dans le même sens que le fleuve, et ils soufflent de préférence du sud-ouest ou du nord-est. C'est ce qu'indique très clairement la carte des vents de Québec. Voilà qui rend parfaitement compte du fait que, dans les cas du passage

de tourbillons cycloniques, nous n'avons guère ici que des vents de nord-est et de sud-ouest, quelle que soit la position du centre de perturbation.

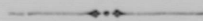
Mais comment expliquer le fait que ces vents durent si longtemps pendant les mois du printemps? A cette époque, en effet, ces vents règnent en maîtres pendant de longs mois. Le ciel est pur, le soleil brille, le baromètre est haut et le vent de nord-est souffle toujours. Le soir, il diminue bien un peu, mais il recommence le lendemain. Et les choses en restent là jusqu'au passage d'un cyclone qui ramène l'ensemble de la circulation aérienne à l'état normal, quitte à voir le nord-est recommencer aussitôt après.

Une explication pourrait être déduite de l'état physique de la surface des deux entonnoirs géographiques dont il a été question plus haut. Celui de l'est est presque entièrement occupé par l'estuaire du fleuve. Le printemps, l'eau y reste froide très longtemps, tant à raison de sa grande masse qu'à cause des glaces flottantes qu'elle charrie. Celui de l'ouest, au contraire, est constitué par des terres défrichées, lesquelles se réchauffent très vite sous l'action des rayons du soleil. Ainsi on admet généralement que le printemps arrive à Québec quinze jours après qu'il s'est déjà fait sentir à Montréal. Celui de Rimouski est également en retard sur celui de Québec.

Donc, depuis le milieu de mars jusqu'à la fin de mai, il n'y a point égalité de température dans les différents points de la plaine de Québec. Les parties orientales sont froides, les occidentales chaudes. L'atmosphère participe dans une large mesure à cette différence de température. L'air de l'entonnoir occidental se réchauffe, monte vers les régions supérieures, celui de l'entonnoir oriental se précipite vers l'ouest pour combler le vide; c'est du vent de nord-est pour Québec. Et il doit en être ainsi tant que l'équilibre thermique n'aura pas été rétabli entre l'entonnoir marin et l'entonnoir terrestre, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du printemps.

Ces vents de nord-est secs sont peu profonds, ils ne dépassent guère 1500 à 2000 pieds. Il arrive quelquefois qu'on peut voir sur le flanc des Laurentides une bande de brume qui se trouve à la limite supérieure de ce courant d'air. Alors on a le curieux spectacle de nuages dont la partie inférieure se dirige vers le sud-ouest, tandis que le haut est poussé vers le nord-est. Toujours, si le temps est clair, on peut apercevoir, dans les hautes régions atmosphériques, de légers nuages qui, en dépit d'un vent superficiel très fort venant du nord-est, voguent tranquillement à la rebours de ce vent, en suivant la grande circulation générale.

En voilà assez pour faire comprendre combien complexe et délicate est l'étude des vents, et avec quelle circonspection il faut l'aborder et la poursuivre, si on ne veut pas s'exposer à de grossières erreurs.



LES PREMIÈRES LEÇONS DE REDACTION

Pour L'Enseignement Primaire

Dans les précédentes leçons, nous avons surtout montré aux élèves *ce qu'il faut éviter* ; nous allons essayer, dans les suivantes, de montrer *ce qu'il faut faire*.

M.—mes enfants, lorsque vous avez à écrire quelque chose, il faut commencer par *réfléchir* ; le temps qu'on passe à réfléchir est du *temps gagné*.

Pendant ce travail de réflexion on fait ce qu'on appelle *l'invention* qui consiste à trouver ce qu'on doit dire. C'est surtout en faisant à propos les questions *pourquoi ? comment ?* et en y répondant avec bon sens dans son esprit, qu'on trouve ce qu'on doit dire.

Je vais vous montrer un devoir de Paul Lepire dans lequel je mettrai *une barre* aux endroits où il a oublié de se demander *pourquoi ?* ou *comment ?* En comparant ce devoir avec celui de Jean Lemieux, vous verrez ce que celui-ci *a trouvé* en se posant les questions *comment ? pourquoi ?* et en y répondant. (*Le maître devra faire trouver aux élèves les choses trouvées par J. Lemieux*).

SUJET : L'ÉPINGLE.

(Devoir de Paul Lepire)

1. Un jeune garçon, nommé Laffitte, arrivait à Paris et cherchait une place. Il se présente | chez un riche banquier.
2. Celui-ci | répondit durement : " je n'ai besoin de personne. "
3. Laffitte partit | .
4. En sortant de la banque, il aperçut une épingle | .
5. Il la ramassa | .
6. Or le banquier regardait | s'éloigner le jeune homme.
7. Il le vit ramasser l'épingle et changea d'opinion | .

(Devoir de Jean Lemieux)

1. Un jeune garçon, nommé Laffitte, arrivait à Paris et cherchait une place. Il se présenta *d'un air timide et gauche* chez un riche banquier.
2. Celui-ci *était occupé ; de plus il pensa : que ferais-je d'un tel lourdaud ?* Il répondit durement : " je n'ai besoin de personne. "
3. Laffitte partit *triste et la tête basse*.
4. En sortant de la banque, il aperçut une épingle *qui brillait entre deux pavés*.
5. *Au village, il avait appris à ne rien laisser perdre ; il se baissa et ramassa l'épingle*.
6. Or le banquier, *qui se reprochait un peu sa dureté*, regardait s'éloigner le jeune homme.
7. Il le vit ramasser l'épingle et changea d'opinion : *Voilà, pensa-t-il, un garçon économe et soigneux. Ce sera un bon employé*.

8. Il le rappela et lui donna une petite place dans ses bureaux. Ce fut le commencement de la fortune de Laffitte qui devient l'un des plus grands financiers de son temps.

8. Il le rappela et lui donna une petite place dans ses bureaux. Ce fut le commencement de la fortune de Laffitte qui devient l'un des plus grands financiers de son temps.

Voyez le devoir de Jean Lemieux : il est bien plus *intéressant* que celui de Paul Lepire. Pourquoi? Parce que Jean Lemieux a pensé à faire les questions *pourquoi* et *comment*? En effet, suivons ensemble :— 1. *Comment* Laffitte se présente-t-il? "d'un air timide et gauche". On comprend que le banquier ne veuille pas de lui— 2. *Pourquoi* le banquier répond-il durement? Pour deux raisons: "il était occupé" et il pensa: "que ferais-je d'un tel lourdaud?"— 3. *Comment* partit Laffitte? "la tête basse" parce qu'il est "triste".— 4. *Pourquoi* aperçut-il l'épingle? Parce qu'elle "brillait entre deux pavées".— 5. *Pourquoi* ramassa-t-il cette épingle? Parce que "au village il avait appris à ne rien laisser perdre".— 6. *Pourquoi* le banquier regardait-il le jeune homme s'éloigner? Parce qu'il "se reprochait un peu sa dureté".— 7. *Pourquoi* le banquier changea-t-il d'opinion? Parce qu'il pensa que ce garçon devait être "économe et soigneux" et qu'il ferait un "bon employé."

Il ne faudrait pas croire cependant, que, pour bien faire, on doit *en dire le plus long possible* et répondre à toutes les questions *pourquoi?* ou *comment?* que l'on peut faire. On doit *retrancher tout ce qui n'ajoute rien d'utile* pour le sens de la phrase.

Ainsi dans l'exemple qui suit, Paul Lepire, ayant voulu répondre *sans à propos* aux comment? et aux pourquoi? a ajouté des choses inutiles que Jean Lemieux n'a pas mises.

Sujet: TOUT EST MEILLEUR QUAND C'EST PRÉSENTÉ PROPREMENT.

(Le maître devra tâcher de faire supprimer par les élèves les passages soulignés.)

(*Devoir de Paul Lepire*)

1. Jacques, l'épicier, vendait d'excellentes marchandises; pourtant, les pratiques désertaient peu à peu son magasin. "Le commerce ne vaut rien", se dit-il. Et il vendit son épicerie à un acquéreur.

2. Thomas l'acheta, *en y mettant toutes ses économies.*

3. La maison, qui était sale et mal tenue, devint propre *parce que Thomas y fit passer la brosse et le balai*; elle fut repeinte en couleurs gaies *par les peintres de la ville*; sur les tablettes bien lavées *avec une éponge* et bien essuyées *avec un torchon*, tout

(*Devoir de Jean Lemieux*)

1. Jacques, l'épicier, vendait d'excellentes marchandises; pourtant les pratiques désertaient peu à peu son magasin. "Le commerce ne vaut rien", se dit-il. Et il vendit son épicerie.

2. Thomas l'acheta.

3. La maison, qui était sale et mal tenue, devint propre; elle fut repeinte en couleurs gaies; sur les tablettes bien lavées et bien essuyées, tout était rangé proprement et à sa place; les balances de cuivre reluisaient. La maison donnait envie d'entrer.

était
les
parc
donn
voya
4.
mar
5.
naier
meill
Thom
mêm
était
sant:
c'est

un a
tiles,
écon
inuti
dans
riez p
que c
C'est
ne se
ce n'

à pro
térêt
à rien
Jules
qua l

d'eux

était rangé proprement et à sa place ; les balances de cuivre reluisaient *parce qu'on les frottait*. La maison donnait envie d'entrer à *ceux qui la voyaient*.

4. Tout était changé, excepté les marchandises.

5. Cependant les pratiques revenaient et disaient : "Tout est bien meilleur que du temps de Jacques." Thomas ne disait pas que c'étaient les mêmes marchandises ; mais, *comme il était joyeux*, il riait en lui-même, pensant : Tout paraît bien meilleur quand c'est présenté proprement.

4. Tout était changé, excepté les marchandises.

5. Cependant les pratiques revenaient et disaient : "Tout est bien meilleur que du temps de Jacques." Thomas ne disait pas que c'étaient les mêmes marchandises ; mais il riait en lui-même, pensant : Tout paraît bien meilleur quand c'est présenté proprement.

Voyez, mes enfants : 1. Paul Lepire dit que Jacques vendit sa maison à *un acquéreur* ; celui qui achète est toujours *un acquéreur* ; ces mots sont inutiles, il ne fallait pas les mettre.—2. "Thomas l'acheta *en y mettant toutes ses économies* ; ce détail pourrait être utile dans un autre sujet, mais ici il est inutile, aussi Jean Lemieux ne l'a pas mis.—3. Toutes les parties *soulignées* dans cet alinéa sont également inutiles parce qu'on les devine : vous ne diriez pas : Il sentit la rose *avec son nez*. Pourquoi ? Par ce qu'on sait bien que ce n'est pas avec *ses doigts* ; tout le monde sait *qu'on sent avec le nez*. C'est la même raison qui a porté Jean Lemieux à éviter tous ces détails qui ne servent à rien.—5. *Comme il était joyeux*, inutile encore ; puis *qu'il riait*, ce n'était pas la tristesse qui le faisait rire.

Vous voyez, mes enfants, que le bon sens doit vous guider pour ajouter à *propos* des détails qui disent quelque chose de plus, qui donnent plus d'intérêt au sujet. Mais en même temps il faut éviter de dire ce qui ne sert à rien. Il n'en est pas un seul de vous, j'en suis certain, qui voudrait dire : Jules croqua le bonbon *avec ses dents*. Vous diriez simplement : Jules croqua le bonbon. Et vous auriez raison.

(A suivre)

H. NANSOT.

Analyse logique

PRÉLIMINAIRES

Le mot *analyse* signifie *décomposition*.

En grammaire, analyser une phrase, c'est étudier :

1° La nature des mots dont elle se compose et la fonction de chacun d'eux.

2° Le rapport qui existe entre les deux jugements dont l'enchaînement forme la trame, le tissu du discours.

De là deux sortes d'analyses : l'analyse *grammaticale* et l'analyse *logique*. Nous parlerons, plus tard, de l'analyse grammaticale ; disons, aujourd'hui, un mot de l'analyse logique.

Puisque analyser une *phrase*, c'est en étudier les éléments, il faut d'abord savoir ce qui la compose, puis comment on la définit.

Rappelons-nous que l'on nomme *idée* "la représentation, l'image de quelque chose dans l'esprit." (1)

Ainsi quand on dit : *prêtre, paroisse*, aussitôt se peignent dans l'esprit :

1° Un homme vêtu d'un costume religieux, etc.

2° Le coin de terre où l'on est né, où l'on a sa famille, sa maison, etc. Ces deux idées ; *prêtre, paroisse*, ainsi exprimées, sont isolées, mais on peut les rapprocher afin de saisir le rapport qu'il y a entre elles. Exemple : *Le prêtre administre la paroisse.*

Les idées *prêtre* et *paroisse*, ainsi réunies par le verbe *administrer*, forment une *pensée*. (2)

Le résultat d'une pensée se nomme *jugement* (Larousse).

On définit encore le jugement comme suit :

"L'opération par laquelle l'esprit, combinant plusieurs idées entre elles, les compare, et, de ce rapprochement, tire une conclusion." (3)

Un *jugement*, c'est donc le résultat de la comparaison de deux ou plusieurs idées.

Trois termes sont nécessaires à l'énonciation d'un jugement : le Sujet, le Verbe et l'Attribut. Exemple : *Dieu est éternel* :— *Dieu*, c'est le *sujet*, *est*, le *verbe*, et *éternel*, l'*attribut*.

Ces trois termes (Sujet, Verbe, Attribut) constituent une formule que l'on nomme *proposition*.

La *proposition*, c'est donc l'énonciation d'un jugement.

Si nous comparons deux ou plusieurs jugements, nous obtenons un *raisonnement*.

Ainsi, on peut définir le raisonnement : le résultat de la comparaison de deux ou plusieurs jugements.

Pour exprimer un raisonnement, il faut deux ou plusieurs propositions qui, réunies par des pronoms relatifs ou des conjonctions, prennent le nom de *phrase*.

Une *phrase*, c'est donc l'énonciation d'un raisonnement.

Les éléments de la phrase sont les propositions, les éléments de la proposition, les mots.

Le *mot* exprime une *idée*.

La *proposition* exprime un *jugement*.

La *phrase* exprime un *raisonnement*.

Analyser une phrase, c'est rechercher le nombre de propositions qui la composent, la nature de ces propositions ainsi que leurs fonctions.

C. J. M.

(1) C. Augé—3e L. de Grammaire.

(2) La comparaison des deux idées se nomme pensée. Larousse, Grammaire Supérieure, p. 23.

(3) Claude Augé, Troisième Livre de Grammaire, p. 5.

Petite causerie sur la Colonisation

CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER COLON A SAINT-NARCISSE, COMTÉ DE CHAMPLAIN

4IÈME RÉCIT

Mais il est temps de vous parler de religion. Si nos colons n'eussent pas été de fervents chrétiens, ils auraient peut-être bien vite déserté ce séjour de labeurs et de rudes privations. Car ne vous imaginez pas, quoique tout vous paraisse leur venir à souhait jusqu'ici, qu'ils ont été sans misère, sans souffrances. Non, et je vous dirai tout à l'heure les longues années d'épreuves qu'ils ont traversées, pour la plupart, sans se décourager. Je veux auparavant vous montrer leur soin à remplir leurs devoirs religieux, ce qui les soutint au temps de l'épreuve.

La distance pour aller soit à Sainte-Geneviève, soit à leur chapelle à Saint-Stanislas, était d'environ deux lieues et demie ; mais il ne faut pas oublier la voie étroite et périlleuse dans laquelle il fallait d'abord s'engager pour atteindre les vieux établissements. Vous l'observeriez certainement davantage, Messieurs, si privés aujourd'hui du confort de vos bonnes voitures, de vos larges et sûrs chemins bordés, sur tout leur parcours, de maisons quelquefois trop hospitalières, vous pouviez un moment vous mettre à la place de ses défricheurs. Je prévois le résultat de l'expérience, tout en reconnaissant votre zèle. Admirez donc la foi et la piété de nos colons, leur constante fidélité à aller prier Dieu et entendre la parole sainte, après une semaine de durs travaux. Malgré leur fatigue, ils ne craignaient pas, le plus souvent, d'entreprendre le voyage à pied, quelquefois au risque de rester en chemin, par une journée orageuse ou dans les ténèbres de la nuit : une petite caravane d'hommes, femmes et enfants, marchaient lentement, en s'aidant et s'encourageant mutuellement. De plus ils se réunissaient fréquemment chez eux pour prier ensemble et chanter l'invocation à la Sainte Vierge :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours.
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours...

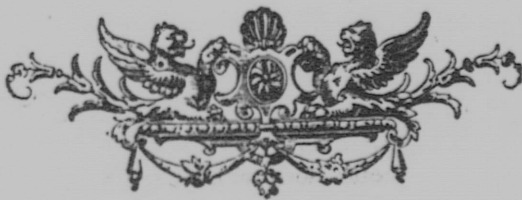
que l'écho portait au loin dans le bois silencieux. Ah ! ce souvenir fait revivre l'antique foi de nos pères, le sentiment généreux qui les animait partout dans leur retraite obscure et dangereuse, dans leurs courses lointaines et

chevaleresques, sur les champs de leurs vaillants combats ! Oui, ils ont eu des enfants dignes de leur fierté et de leur valeur dans l'armée des colons qui ont continué à batailler contre la forêt et dont les campements, nombreux des deux côtés du grand fleuve, nous ont conservé ce sol de bénédictions.

Oh ! Messieurs, poursuivez l'exemple de ceux qui vous ont précédés dans la carrière ! Faites comme eux ! je veux dire : ayez en honneur vos travaux et goûtez toujours les consolations religieuses. C'est ainsi que furent vos devanciers, vos ancêtres sur ce sol ; et c'est ainsi qu'ils ont rempli utilement leurs jours pour eux et pour leur pays. Ils se sentaient forts et du courage au cœur quand les années d'épreuves et de disette les accablaient ; ils ont tenu bon, vous allez le voir, leur conduite doit nous servir d'exemple. Mais je commettrais une omission que vous ne me pardonneriez pas aisément si, avant de terminer le chapitre de la question religieuse, je ne vous rappelais au moins les noms des vénérables prêtres, curés de Sainte-Geneviève et desservants de la Rivière-des-Envies, ou Saint-Stanislas, de qui nos colons ont reçu les secours religieux.

Un an avant l'arrivée de Louis Cosset aux Chûtes, c'est-à-dire en 1802, était nommé le 2ième curé résident de Sainte Geneviève, M. Olivier Langlais, connu aussi sous le nom de Germain. M. Laurent Aubry fut le premier curé de cette paroisse. Il y fut nommé en 1786. M. Dorval succéda à M. Langlais en 1805 ; puis M. LeBourdais remplaça ce dernier en 1812 ; de 1813 à 1815, M. Charles Huot ; et enfin de 1818 à 1862, M. F.-X. Côté, qui a été archiprêtre. Je ne puis prononcer le nom de M. Côté, de mémoire récente, illustre et chère, qui fut pendant quarante-quatre ans curé de la paroisse d'où vous êtes venus pour la plupart, sans vous exprimer combien je trouve justes les affections et le respect que vous lui conservez et que j'aime à partager avec vous.

A suivre



GÉOGRAPHIE

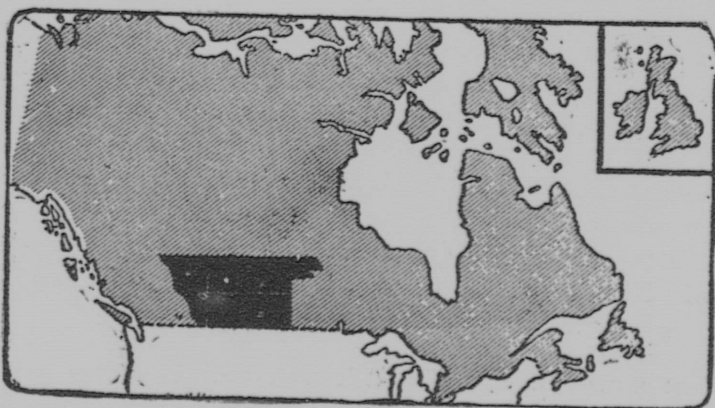
Etendue comparée des Provinces du Canada. (1)

NOUVELLE-ECOSSE



Superficie : 21,428 milles carrés. *Population* : 459,574

SASKATCHEWAN, ALBERTA, ASSINIBOIA



SASKATCHEWAN.— *Superficie* : 107,618 milles carrés. *Population* : 25,678

ALBERTA.— *Superficie* : 101,833 milles carrés. *Population* : 65,876

ASSINIBOIA.— *Superficie* : 88,879 milles carrés.— *Population* : 67,385

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de février 1904.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

ELEMENTS DE LA DOCTRINE CHRETIENNE

PREMIERE PARTIE

Dieu, les anges et les hommes

Leçon XIVe.— Des Anges Gardiens

Les chats sont méchants et rusés : Ils cherchent à attraper les petits oiseaux, ils sautent sur eux, ils les prennent et les étranglent. Les démons sont encore plus méchants et plus rusés. Les démons nous haïssent. Ils nous excitent à désobéir, à être gourmands, paresseux ; et quand nous avons fait un péché, ils sont contents. Ils désirent nous entraîner en enfer. Mais ne craignons pas trop ! Dieu est bon et il a soin de nous ; Dieu nous envoie les bons anges pour nous garder, et les bons anges sont plus forts que les démons.

Le berger garde les brebis ; les enfants un peu grands gardent souvent leurs petits frères. Ainsi les bons anges nous protègent, ils nous gardent avec soin, ils vont partout avec nous. Pendant la nuit, ils se tiennent près de notre lit ; pendant le jour, ils sont à côté de nous ; ils nous accompagnent toujours, ils gardent notre corps et notre âme ; ils prient pour nous ; ils nous aident à être bien obéissants, à bien prier, etc. ; ils nous aident à repousser le démon ; ils nous aident à ne pas pécher et à ne pas faire du mal. Ces anges, qui nous gardent toujours, s'appellent *Anges Gardiens*. Nous avons chacun un ange gardien. L'ange gardien est très beau ; l'ange gardien est bien bon pour nous.

Il faut *aimer* l'ange gardien et le *respecter*. Ne faites pas le mal devant lui, il vous regarde. Soyez sages ! Il faut *prier* l'ange gardien : Priez-le matin, priez-le le soir : priez-le quand le démon vous excite à pécher. Il faut *obéir* à l'ange gardien, et il vous conduira au Ciel, et vous y verrez Dieu comme lui.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

XXXVIII. Classification des neuf premières sortes de mots.—Nous avons précédemment étudié les différentes sortes de mots qui nous servent à exprimer nos pensées. Rappeler vos souvenirs, comptez, et vous en trouverez neuf : le nom, l'adjectif, le pronom, l'article, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, et la conjonction.

Ces neuf sortes de mots, nous les avons examinées l'une après l'autre, dans l'ordre qui nous semblait le plus naturel, et nous avons bien compris, n'est-ce pas, quelle est la fonction de chacune d'elles.

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à résumer et classer ce que nous avons appris, résumer et classer étant le meilleur moyen de se rendre compte.

Vous savez que *classer* c'est mettre chaque chose à sa place, en réunissant celles qui se ressemblent. Rapprochons donc les neuf espèces de mots selon leur emploi, et voyons combien ils forment de classes.

PREMIÈRE CLASSE

1° Le *nom*, qui désigne les êtres et les choses en faisant connaître leur nature ;

2° L'*adjectif*, qui indique leurs qualités ;

3° Le *participe*, qui est une sorte d'adjectif formé du verbe.

Ces trois espèces de mots se ressemblent à tel point que souvent on les emploie l'une pour l'autre.

DEUXIÈME CLASSE

1° Le *pronom*, qui indique les êtres et les choses sans les nommer ;

2° L'*article*, qui sert à déterminer une personne ou une chose entre plusieurs autres.

Ces deux espèces de mots doivent être mis ensemble, puisque un article est un diminutif du nom.

TROISIÈME CLASSE

Le *verbe*, qui exprime l'action.

Le verbe, avec toutes ses modifications, forme une classe à lui seul, parce qu'il n'a point de semblable.

Les mots de ces trois premières classes *changent de forme*, suivant le genre, le nombre, la personne, le temps et le mode. On les appelle pour cette raison : **MOTS VARIABLES**, c'est-à-dire, dont la forme change, *varie*.

QUATRIÈME CLASSE

1° L'*adverbe*, qui exprime la manière, le temps, ou le lieu de l'action ;

2° La *préposition*, qui indique les rapports de position des personnes ou des objets entre eux, l'époque, et la direction des actions.

3° La *conjonction*, qui joint deux mots ou deux parties d'une phrase.

Ces trois espèces de mots ont plusieurs choses qui leur sont communes, entre autres celle-ci : qu'on ne peut en varier la forme. On les appelle, pour cette raison, **MOTS INVARIABLES**.

Cherchez maintenant dans votre souvenir les espèces de mots variables et invariables, et disposez-les sur votre cahier, en forme de tableau.

 Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LA MÈRE

Vous ne saviez encore que gémir et pleurer, elle essuyait vos larmes et apaisait vos cris. Quand il fallut vous apprendre à marcher, elle soutenait et dirigeait vos pas, véritable ange gardien qui vous empêchait de tomber et vous relevait quand les chutes n'avaient pu être prévenues. Pour qui vit-elle, cette bonne mère, si ce n'est pour vous ? A qui sont, le jour et la nuit, ses pensées ? Vous êtes son vrai trésor. Vous serait-il possible de ne lui être point attachés ?

EXPLICATIONS.— *Sujet de la dictée.*— Qui a pris soin de vous dans votre enfance ?— Qui est sans cesse occupé de vous ?— Quel est votre premier devoir envers votre mère ?— Dites quels sont vos autres devoirs envers elle.— Comment pouvez-vous lui témoigner votre reconnaissance ?

VOCABULAIRE.— *Gémir* : se plaindre ; noms correspondants ; gémissement, plainte.— *Apaiser* ; calmer, remettre en paix ; mots dans le même ordre d'idées : pacifier, pacifique, pacifiquement, pacification.

GRAMMAIRE.— *Dirigeait* : le verbe diriger, comme tous ceux qui se terminent à l'infinitif par *ger*, prend un *e* après le *g* (*ge*) devant *a* et *o*.— *Etre prévenues* : le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe, c'est-à-dire chutes.— *Etre attachés* : même règle ; ici le sujet est *vous*, représentant les enfants.

II

PRONOMS POSSESSIFS

Ce cahier est à moi, c'est le mien. Ce crayon est à toi, c'est le tien. Votre temps finit, le nôtre commence. Ce cheval est à nous, c'est le nôtre. Ces outils sont à nous, ce sont les nôtres. Ces chaussures sont à lui, ce sont les siennes. Ces vêtements sont à eux, ce sont les leurs. Cette maison est à eux, c'est la leur. Ces livres sont à toi, ce sont les tiens. Ce sont vos idées à vous, ce sont les vôtres. Ce calepin est à toi, c'est le tien ; il est plus grand que le mien. Ce chien de chasse est à lui, c'est le sien. Cette propriété est à lui, c'est la sienne. Cette excellente montre est à moi, c'est la mienne. Mon outil est cassé ; Paul a oublié le sien ; me prêteras-tu le tien ?

EXERCICE.— Analyser les pronoms possessifs. (*Le mien*, p. pos. m. sing. remplace cahier.)

III

PRONOMS RELATIFS

Vos tantes, qui vous aiment tant, sont malades. Les bienfaitrices que vous aimez sont parties. Les brebis desquelles vous avez tiré cette laine ne sont pas grasses. Les plumes avec lesquelles vous avez écrit sont rouillées. Les poules dont voici les plumes sont au nid. Les marchandes auxquelles je me suis adressé m'ont trompé. Les murailles qui croulaient furent relevées.

EXERCICES.— 1. Distingue : tante de tante.— 2. Relever les verbes et en faire l'analyse.— Faire oralement l'analyse des pronoms relatifs.

Exercices d'invention

I. VOCABULAIRE.—Écrire cinq mots d'une syllabe,—cinq de deux syllabes,—cinq de trois syllabes,—cinq de quatre syllabes.

1. Blé,—toit,—pas,—rat,—coq. 2. Maison,— porte,— cave,— chambre,— salon.
3. Artichaut,—carotte,—haricot,—asperge,—épinard, 4. Macaroni,—vermicelle,—tapioca,—civilité,—véracité.

II. EXERCICE DE CONJUGAISON.—Copier, puis écrire une seconde fois le verbe *être*, en remplaçant *en retard à l'école*, par : *de bonne heure à la messe*.

Hier j'étais en retard à l'école,
tu étais en retard à l'école,
il était en retard à l'école,
nous étions en retard à l'école,
vous étiez en retard à l'école,
ils étaient en retard à l'école.

III. INVENTION.—On peut monter sur une (colline), s'asseoir sur une (chaise), se coucher sur un (lit), tomber sur le (gazon), écrire sur du (papier) mettre une nappe sur la (table), poser son ardoise sur ses (genoux), mettre un bouchon sur une (bouteille), marcher sur le (tapis), sauter sur le (sable), passer la rivière sur le (pont).

IV. RÉDACTION.—*A la récréation*.—Vous avez joué. Avec qui ?—vous êtes-vous bien amusé ?

A la récréation j'ai joué avec Louise et Marie aux osselets. Nous nous sommes bien amusées parce que chacune jouait à son tour et que nous ne nous disputions pas.

Récitation

LOULOU

— Papa, votre Loulou n'a pas fait sa prière.
Vous ne le grondez pas pourtant ?— Mais, dit le père.
Loulou n'est qu'un pauvre animal,
Qui ne peut distinguer le bien d'avec le mal.
Vers la terre toujours vois sa tête baissée ;
Loulou n'élève pas jusqu'à Dieu sa pensée ;
Il mange, il joue, il dort, et pour un chien c'est tout.
Mais l'homme, lui, marche debout ;
Il regarde le ciel, il connaît le grand Etre
Qui de tout l'univers est l'auteur et le maître.
Aussi, mon fils, honte à l'homme, au chrétien
Qui n'a pas plus de piété qu'un chien !

J.-M. VILLEFRANCHE.

COURS MOYEN

DICTÉES

I

LE MÉNAGE

Le ménage doit être, pour la femme, un devoir agréable ; elle doit s'en acquitter avec plaisir, enjouement et déployer dans ces importantes fonctions une activité per-

pétuelle. Son esprit, ami des détails, peu fait pour les idées abstraites, est parfaitement propre à ces occupations absorbantes qui exigent une attention de tous les instants. Et qu'on ne croie pas que cela se fasse sans efforts ; dans la pratique du ménage, la femme doit mettre en jeu bien des qualités qui ne sont pas sans mérite. L'économie, par exemple, que beaucoup se vantent de mettre en pratique, mais que bien peu possèdent réellement et qui est si propre à amener l'aisance dans un intérieur d'ailleurs peu fortuné.

Ces vertus cachées sont d'une pratique plus difficile encore dans un temps dominé par un insatiable désir de paraître et dans une société consumée par le besoin de la vaine gloire.

QUESTIONS

- 1° Dans la phrase "*l'économie, par exemple*", analyser les mots *se, bien, propre, l'*.
- 2° Décomposer le mot *insatiable*. Expliquer et donner trois autres préfixes, avec un exemple pour chacun.
- 3° Homonymes de *temps* avec exemple.
- 4° Dans quel sens est pris *consumer*? Donner un exemple où il sera employé au sens propre.

EXPLICATION DES QUESTIONS POSÉES

- 1° *Se*, pron. pers., 3e pers. du sing. comp. dir. de vantent — *bien*, adv. modifie peu — *propre*, adj. qual., f. s., qual. économie — *l'* (mis pour la), art. éliidé, f. s., se rapporte à aisance.
- 2° *Insatiable* — Radical : *sati* (de *satio*, je rassasie) ; préfixe *in*, signifiant ne pas ; suffixe *able*. Trois préfixes : *en*, dans le mot *encourager* ; *pré*, dans *prévoir* ; *re*, dans *refaire*.
- 3° *Temps* : homonyme : tant, adv.
- 4° *Consumer* : dans la dictée ci-dessus ce mot est employé au sens figuré. Au sens propre : Au Canada le feu *consume* des forêts entières.

II

L'AMITIÉ

Un de nos plus doux sentiments, et peut-être le seul qui appartienne absolument à l'âme, c'est l'amitié. Et combien le christianisme n'a-t-il point augmenté les charmes de cette passion céleste en lui donnant pour fondement la charité? Jésus-Christ dormit dans le sein de Jean ; et sur la croix, avant d'expirer, l'amitié l'entendit prononcer ce mot digne d'un Dieu : "Mère, voilà ton fils ; disciple, voilà ta Mère..."

Cette chaleur que la charité répand dans les passions vertueuses leur donne un caractère divin. Chez les hommes de l'antiquité, l'avenir des sentiments ne passait pas le tombeau où il venait faire naufrage. Amis, frères, parents se quittaient aux portes de la mort, et sentaient que leur séparation était éternelle...

Le principe de nos amitiés n'est point dans ce monde : deux êtres qui s'aiment ici-bas sont seulement sur la route du ciel, où ils arriveront ensemble, si la vertu les dirige.

CHATEAUBRIAND.

Questions.

1. Qu'entendez-vous en disant que la charité est le fondement de l'amitié chrétienne?
2. Que signifie cette phrase ; l'avenir des sentiments ne passait pas le tombeau où il venait faire naufrage?
3. Analysez ; *ils arriveront ensemble*.

Récitation

LE CLOCHER NATAL

Heureux celui qui repose
 Au pied du clocher natal
 Réveillé dès l'aube rose
 Par la chanson du métal.
 Il dort près de sa demeure,
 N'a changé que de lit-clots ;
 De sa femme qui le pleure
 Il entend tous les sanglots.

 Tous les matins, au passage,
 Chacun le bonjour encor :
 Celui qui meurt au village
 N'est jamais tout à fait mort !

THÉODORE BOTREL.

Rédaction

Dans un petit billet (très court), que vous écrivez à une amie, introduisez la phrase suivante : *Qui donne aux pauvres prête à Dieu.*

Développement :

Ma chère Marie,

Une pauvre famille de notre voisinage est sur le point d'être expulsée de son logement. Nous tâchons de réunir une somme suffisante pour désintéresser le propriétaire qui parle de garder les meubles. Je viens solliciter votre offrande. Pardonnez moi cette liberté, mais je sais que vous êtes de ceux qui comprennent ce proverbe : " Qui donne aux pauvres prête à Dieu. "

COURS SUPÉRIEUR

Composition

SUJET A TRAITER

LES MIRACLES

Qu'est-ce qu'un miracle ?—Devons-nous croire aux miracles ?—Pourquoi pouvons-nous y croire ?

SUJET TRAITÉ

Un miracle est un événement qui se produit contre les lois ordinaires de la nature. C'est un phénomène soit physique, soit moral, qui renverse pour un moment les règles établies.

Dieu seul peut faire des miracles ou les permettre, parce qu'il est le maître de tout et que rien n'arrive en ce monde sans son ordre ou sans sa permission. C'est Lui qui, dans sa sagesse, a fait les lois qui nous régissent, c'est Lui seul qui peut les renverser quand et comme il lui plaît.

Il a été un temps où les miracles étaient plus nombreux, parce que Dieu avait besoin de se faire connaître à la plupart des hommes qui l'avaient oublié. Il a forcé la nature à sortir de ses lois les plus incontestables pour affirmer qu'il était et est le maître du monde entier. Sa volonté est le seul lien qui entretient l'ordre du monde.

Mais Dieu ne fait pas des miracles à tout propos : s'Il déroge quelquefois aux lois immuables établies par sa sagesse, Il ne le fait cependant que rarement et nous ne devons pas compter sur le miracle.

Cependant, tout en ne *comptant* pas sur le miracle, nous avons le droit d'y croire, et cette croyance ne va pas du tout à l'encontre de notre intelligence et de notre liberté.

Nous aimons Dieu de toute notre âme, nous croyons en Lui, nous savons sa toute puissance : de là vient que nous croyons aux miracles qu'Il fait par bonté pour nous, pour affirmer sa puissance et parce qu'Il veut, de temps en temps, prouver que tout ici-bas est à Lui et doit se conformer à sa divine volonté.

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

TRAVAILLONS SAGEMENT A ACCROITRE NOS RICHESSES MATÉRIELLES,
DANS L'INTÉRÊT DE LA PATRIE

Des *philosophes* et des poètes nous ont répété souvent que la grandeur, pas plus que le bonheur d'un peuple, ne *dépend* de la somme de ses richesses matérielles. Cela est vrai, sans doute, dans une certaine mesure, mais, fils des héros qui sacrifiaient tout : repos, richesse, liens de famille, pour une idée, nous sommes en général trop *enclins* à nous laisser *guider* par ce principe. Nous aurons le droit de parler ainsi quand nous aurons *assuré* à nos enfants la possession du sol *d'où* les générations futures doivent tirer leur vie. *Il ne nous faut pas* imiter l'Inde qui, malgré ses trois cents millions d'habitants, est *gouvernée* par une *poignée* d'Européens favorisés de la fortune. *Rappelons-nous* l'exemple de l'Irlande, asservie plus encore *au point de vue économique* qu'au point de vue politique. Éloignons de nous le sort de tous ces pays où la propriété, *détenue par* quelques-uns, constitue pour ces derniers le plus *sûr* moyen de domination politique. Sans le travail diligemment appliqué, nous tomberons sous la *domination des capitaux étrangers* qui, tôt ou tard, *influeront* sur les *verdicts populaires* et accroîtront ainsi chez nous ce que ni les échafauds, ni les prisons, ni les torches incendiaires n'ont pu faire.

HONORABLE LOMER GOUIN.

(Discours, 24 juin 1903.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *philosophes* : les vrais philosophes sont ceux qui recherchent la vérité et les moyens de pratiquer le bien.— *dépend* : le sujet ? *bonheur*. La locution *pas plus que* indiquant une comparaison, suppose le verbe *dépend* après

grandeur.—*enclins* : portés à, ayant un penchant pour ; mots de la même famille : *clin*, *incliné*, *inclination*, *inclinaison*.— *guider* : infinitif présent, on exprime l'action ; l'équivalent serait *conduire* et non pas *conduit*.— *assuré* : pourquoi pas d'accord ? le compl. dir. *possession* est après.— *d'où* : signifie *duquel* (antéc. *sol*) compl. indir. de tirer.— *Il ne nous faut pas* : faites disparaître l'impersonnel ; *nous ne devons pas*.— *cents* ; le mot *millions* qui suit est un nom ; *cents* étant multiplié sans être suivi d'un adjectif numéral, prend la marque du pluriel.— *gouvernée* : accord avec le sujet *Inde* féminin.— *une poignée* : un petit nombre, quelques.— *Rappelons-nous* : la fonction de *nous* : compl. indirect (à nous).— *au point de vue économique* : de la prospérité de la richesse du pays.— *détenue par* : exprimez autrement, *dans les mains de*.— *sûr* : certain. Cet adjectif a un autre sens avec la même orthographe : *sûr* : aigre.— *domination des capitaux étrangers* : Nous dépendrons des riches capitalistes étrangers, ayant besoin de leur argent.— *influèrent* : agiront.— *verdicts populaires* : jugement du peuple exprimé par le vote dans les élections.

ANALYSER LA PHRASE SUIVANTE :

Éloignons de nous le sort de tous ces pays où la propriété, détenue par quelques-uns, constitue pour ces derniers le plus sûr moyen de domination politique.

Principale : *Éloignons de nous le sort de tous ces pays.*

Complétive déterminative de *pays* : *où la propriété, détenue par quelques-uns, constitue pour ces derniers le plus sûr moyen de domination politique.*

Il n'y a pas de difficulté dans la principale.

—*où* : pron. relatif (antéc. *pays*) ; ce mot est compl. circ. de lieu de *constitue* ; son sens est *dans lesquels*.

—*détenue* : est un complément attributif de *propriété*.

—*derniers* : est un véritable pronom qui remplace *quelques-uns* ; il est comp. ind. de *constitue*.

—*le plus* : adv. de quantité, au superlatif, modifie *sûr*.

Après ces remarques, analyser chaque mot.

II

LE PRINTEMPS DANS LES BOIS.

Le printemps est beau partout, à la ville comme à la campagne, mais nulle part *peut-être* il n'est plus beau que dans les bois. Là, quand les rayons du soleil, *devenus plus ardents*, ont fait fondre *les neiges*, que les ruisseaux commencent à murmurer, et que la *sève* des arbres, montant de la racine aux extrémités des branches, en fait sortir d'abord les bourgeons, puis de petites feuilles d'un vert *tendre* qui s'élargissent par degrés jusqu'à ce que les arbres se couvrent entièrement de feuillage, il y a dans la nature une vie, une activité que l'on remarque à peine dans les *campagnes ouvertes*. Les oiseaux, ces *hôtes* charmants des bois, *reviennent* bientôt faire entendre leur doux ramage sous la *feuillée*. Toute la forêt se montre pleine de jeunesse et de fraîcheur, et chaque matin *semble ajouter* un nouveau charme *aux charmes de la veille*.

(GÉRIN-LAJOIE.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *Peut-être* : adverbe signifiant *possiblement* ; exprime le doute et prend alors le trait d'union. Ne pas confondre avec le verbe *pouvoir* suivi de *être* : il *peut être* aussi fort, mais il est moins agile.— *devenus plus ardents* : ce sont les rayons et non le soleil.— *les neiges* : le pluriel ; on a en vue les différentes " bordées " de neige.— *que... que* : conjonction qui remplace *quand*. La conjonction *que* remplace souvent d'autres conjonctions que l'on veut répéter, — *sève* : liquide qui porte la vie dans toutes les parties des plantes, comme le *sang* chez les animaux.— *en* ; qu'est-ce que ce mot ? pronom personnel remplaçant la préposition *de* et *les branches*, complément indirect de *fait sortir*. — *tendre* : sens de ce mot ? doux à l'œil.— *campagnes ouvertes* ; terres déboisées et cultivées.— *hôtes* : ce mot a cela de particulier qu'il peut désigner aussi bien *celui qui reçoit* que *celui qui est reçu*.— *reviennent* : faites donner les temps primitifs et les irrégularités.— *feuillée*, donnez des mots de la

même famille : *feuille, feuillage, feuiller, effeuiller*. — *semble ajouter* : exprimez autrement : *ajoute en apparence*. — *aux charmes*, le pluriel parce que les jours précédents avaient chacun *plusieurs charmes*. — *la veille* : exprimez autrement : du jour précédent. Comparez *veille, vielle et vieille* : jour précédent, instrument, féminin de l'adjectif *vieux*.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Les oiseaux, ces hôtes charmants des bois, reviennent bientôt faire entendre leur doux ramage sous la feuillée.

Une seule proposition principale absolue.

— *Ces hôtes charmants des bois* : est une *apposition*, sorte de complément explicatif. Le mot *hôtes* en est le mot principal, c'est lui réellement qui est le complément appositif de *oiseaux*.

— *faire entendre* : verbe composé devant lequel est sous-entendue la préposition *pour* ; c'est un complément indirect de *reviennent*.

Remarque.—Le verbe *faire* suivi d'un infinitif est toujours un verbe composé ; ces deux verbes unis donnent un sens différent de celui donné par chacun des verbes pris séparément. En effet, *entendre* signifie *sentir au moyen de l'oreille*, *faire entendre* signifie *adresser à l'oreille pour qu'elle sente*.

Ces considérations faites, l'analyse de chaque mot est facile.

Récitation

Enfant, le ciel, le ciel sur nos campagnes
A déployé de bien vive couleurs.
Sur nos lacs bleus, sur nos vertes montagnes,
Le ciel répand ses plus riches splendeurs.
Soit que la neige à nos bois étincelle,
Soit que l'été rayonne sur nos bords,—
Oh ! la patrie, oh ! la patrie est belle :
O Canada, je t'aime avec transports !

L'abbé A. GINGRAS.

(Au foyer d. mon Presbytère.)

Exercice de Vocabulaire

SYNONYME.—Songe (Pense) à ta mère. La chaleur corrompt (gâte) la viande. Tout ce qui brille (luit) n'est pas or. La douceur apaise (calme) la colère. Les hommes s'habituent (s'accoutument) au mal comme au bien. L'odeur du fromage allécha (attira) le renard. L'avare entasse (ramasse) toujours. Le castor bâtit (construit) avec sa queue. Une grenouille voit (aperçut) un bœuf qui lui sembla (parut) de belle taille. Dis-moi qui tu hantes (fréquentes), je te dirai qui tu es.

Enseignement agricole

Exercices spéciaux pour les écoles rurales

Récitation

LA FLEUR DES CHAMPS

“ D'où te vient la douce odeur qu'en ces lieux tu répands ?
Disait un botaniste à l'humble fleur des champs.

— Je ne suis que bien peu de chose,
Lui dit-elle, mais quelque temps
J'ai séjourné près de la rose. ”

DICTÉES

I

Mettre au participe passé les verbes indiqués, et faire l'accord s'il y a lieu.

COULEURS VARIÉES DES PLANTES

La première chose qui nous aurait (frappés) dans la création, si nous y avions (réfléchi), mes amis, ne serait-ce pas le choix que Dieu a (fait) de la couleur générale qui n'a (cessé) d'embellir toutes les plantes qu'il a (créées) ? Le vert dont il les a (revêtues) a une telle proportion avec les yeux dont il nous a (doués), qu'on voit bien que c'est la même main qui a (coloré) la nature et qui a (formé) l'homme pour en être le spectateur. S'il eût (teint) en blanc ou en rouge toutes les campagnes, quelle créature (en aurait soutenu) l'éclat ! S'il les eût (obscurcies) par des couleurs plus sombres, qui se serait (réjoui) d'une vue si triste ? Une agréable verdure a donc (tenu) le milieu entre ces deux extrémités et elle a toujours (eu) un tel rapport avec la structure des yeux, qu'elle les a (délassés) au lieu de les tendre, qu'elle les a (soutenus) et (nourris) au lieu de les épuiser. Mais ce que vous aviez (cru) d'abord n'être qu'une couleur, est une diversité de teintures qui plus tard vous aura sans doute (étonnés) ; partout vous avez (vu) du vert, mais nulle part vous n'avez (vu) le même. Aucune plante n'est (colorée) comme une autre.

II

Le Cimetière de Campagne

Les tombes s'espacent sans grand alignement. Les morts sont là, bien chez eux, dans ce petit coin, sur lequel l'automne a mis tous les ors, toutes les rouilles, tous les safrans de son écrin. Les bruits du village n'y parviennent qu'adoucis, voilés par l'éloignement, et pendant la semaine, le silence n'y est troublé que par la voix grave de la vieille cloche, sonnante là-haut, dans le clocher plein de nids, pour réclamer des prières.

Oh ! le charme du petit cimetière de campagne pressé autour de son église comme l'enfant se presse autour de sa mère !

Il semble que par les vieux vitraux ébréchés, la petite lampe du sanctuaire veille encore sur la dépouille de ceux qui sont partis ! Il semble que les morts y sont moins seuls et qu'immobiles dans l'éternel repos, ils ont un jour où les vivants viennent les revoir et, les genoux dans l'herbe, supplier Dieu pour les trépassés. (*Bulletin Eucharistique de Nov. 1903*).

CONSEILS. — Lire le morceau et en expliquer les mots un peu difficiles avant de dicter. Justifier, au moyen de l'analyse grammaticale, l'orthographe des mots invariables.

Rédaction

LES LÉGUMES

CANEVAS. — 1, Les principaux. — 2, On les plante au printemps. — On les arrose souvent pendant les grandes chaleurs. — 3, Ils se préparent de différentes manières.

DÉVELOPPEMENT

I. On entend par légumes les végétaux servant à l'alimentation de l'homme. Les principaux sont : les pommes de terre, les choux, les raves, les carottes, les haricots, le céleri, les épinards, les artichauts.

II. On sème la plupart lorsque les tièdes ondées printanières ont détrempe le sol. La terre bien fumée, remuée, reçoit la semence ou les jeunes plants. Bientôt, sous les chauds effluves du soleil, tout lève et grandit. Alors, on sarcle avec soin les légumes ; un peu plus tard, durant les fortes chaleurs de l'été, on les arrose matin et soir, car l'humidité est indispensable à leur développement.

III. Les légumes entrant pour une large part dans l'alimentation, on les accomode de cent manières différentes. Que de procédés culinaires pour les assaisonner ! Depuis la plantureuse soupe aux choux, mets rustique et consistant, triomphe de la marmite de nos grand'mères, jusqu'aux purées modernes, succulentes et raffinées ! On les mange en salade, en sauces de toutes couleurs, au jus des viandes, grillés, rôtis, bouillis, et tout le monde sait qu'à elle seule la pomme de terre figura dans une vingtaine de plats différents à la table royale le jour où Louis XVI donna un festin en l'honneur de ce pain tout fait que Parmentier s'efforçait, mais en vain, de faire accepter du peuple. (1)

Mais quelle que soit leur préparation, les légumes sont bienfaisants, surtout s'ils ont comme premier assaisonnement l'appétit vigoureux, fruit du travail et le meilleur des cuisiniers.

MATHÉMATIQUES, ARITHMÉTIQUE, CALCUL MENTAL

48. Comptez de 8 en 8 jusqu'à 104. Faites l'inverse.
 49. Deux fois 8 ? 3 fois 8 ? 4 fois 8 ? Ainsi de suite jusqu'à 13 fois 8 ?
 50. Faites l'inverse : 8 fois 13 ? 8 fois 12 ? Ainsi de suite jusqu'à 8 fois 2 ?
 51. Huit en 8 ? 8 en 16 ? Ainsi de suite jusqu'à 8 en 104.
 52. Partant de 1, comptez par 8 jusqu'à 105. Partant de 105, faites l'inverse.
 53. Partant de 2, comptez par 8 jusqu'à 106. Partant de 106, faites l'inverse.
 54. Partant de 3, comptez par 8 jusqu'à 107. Partant de 107, faites l'inverse.
 55. Partant de 4, comptez par 8 jusqu'à 108. Partant de 108, faites l'inverse.
 56. Partant de 5, comptez par 8 jusqu'à 109. Partant de 109, faites l'inverse.
 57. Partant de 6, comptez par 8 jusqu'à 110. Partant de 110, faites l'inverse.
 58. Partant de 7, comptez par 8 jusqu'à 111. Partant de 111, faites l'inverse.
 59. Sept en 7 ? 7 en 8 ? 7 en 9 ? 7 en 10 ? Ainsi de suite jusqu'à 7 en 111.

(1) Parmentier, agronome français, introduisit la culture de la pomme de terre en Europe.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

33. Le son parcourt 372 verges par seconde. S'il rencontre un obstacle, il revient vers le point d'émission; c'est ce qui constitue l'écho. A quelle distance d'un écho se trouve un observateur qui entend au bout de 3 secondes les paroles qu'il prononce?

34. Deux voyageurs partent à 8 hrs du matin, l'un de Montréal et l'autre de Québec, se dirigeant l'un vers l'autre. La distance entre ces deux villes est 180 milles. Le premier fait 40 milles à l'heure, et le deuxième 20 milles. A quelle heure et à quelle distance des deux villes se rencontreront-ils?

35. Une personne veut se libérer d'une dette de \$748,85. Elle donne deux acomptes; l'un de \$265,70. et l'autre de \$439,50. Que doit-elle encore?

37. On a employé 18 ouvriers pour un certain travail pendant 13 jours. Quel temps eût-il fallu si on n'avait employé qu'un seul ouvrier?

37. Une flotte est composée de 4 vaisseaux et 3 frégates. Chaque vaisseau porte 920 hommes et chaque frégate 345 hommes. Quel est le nombre d'hommes se trouvant sur cette flotte?

38. Un marchand de drap livre 18 verges de drap à \$1,95 la verge et reçoit en échange de la toile qui vaut \$0,15 la verge. Combien reçoit-il de verges de toile pour la valeur de son drap?

39. Une propriété de 54 arpents a été achetée \$4050. On la revend avec un bénéfice de \$648. A combien revient l'arpent de terre vendue?

Solution :

33. En 3 secondes le son a parcouru $372 \times 3 = 1116$ verges. Mais le son a dû aller et revenir; donc la distance est de $1116 \div 2 = 558$ verges.

34. Les deux voyageurs font dans une heure 40 milles + 20 milles = 60 milles. Donc la rencontre se fera au bout de $180 \div 60 = 3$ heures, c'est-à-dire à 11 heures. Le premier aura fait 40 milles $\times 3 = 120$ milles, et le deuxième 20 milles $\times 3 = 60$ milles. Ils se rencontreront à 120 milles de Montréal et à 60 milles de Québec.

35. $\$748,85 - (\$265,70 + \$438,50) = \$43,65$. Rép.

36. Un ouvrier prendrait plus de temps que 18 ouvriers; il prendrait 18 fois de plus que prendraient 18 ouvriers: $12 \times 18 = 216$ jours. Rép.

37. $820 \times 4 = 3680$, le nombre d'hommes sur les vaisseaux;

$345 \times 3 = 1035$, le nombre d'hommes sur les frégates;

$3680 + 1035 = 4715$, le nombre d'hommes sur la flotte.

38. $\$1,95 \times 18 = \$35,10$, la valeur du drap livré; il a fallu donner autant de verges de toile qu'il y a de fois \$0,15 en \$35,10;

$\$35,10 \div \$0,15 = 234$ verges. Rép.

39. $\$4050 + \$648 = \$4698$, prix de vente de la propriété;

$\$4698 \div 54 = \87 , le prix de vente d'un arpent.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

33. Pour faire un ouvrage, on a employé deux ouvriers. Le premier a travaillé seul pendant 8 jours; puis les deux ouvriers ont travaillé ensemble

pendant 9 jours. Enfin, le premier cessant de travailler, le second termine l'ouvrage en 18 jours. Sachant que le premier aurait mis 32 jours à lui seul pour faire l'ouvrage entier, on demande : 1° la fraction d'ouvrage fait par chaque ouvrier ; 2° le temps que le second mettrait à lui seul pour faire tout l'ouvrage ; 3° quel doit être le prix de la journée du second, si le premier reçoit \$1.35 par jour ? La journée est de 10 heures.

34. Un homme ayant perdu dans une affaire la moitié, plus le tiers de son argent, trouve en rentrant chez lui qu'il lui reste $\frac{1}{8}$ de ce qu'il a perdu, plus \$8. Combien avait-il avant de faire cette perte ?

35. Un voyageur quitte une ville pour se rendre dans une autre, en prenant un train qui fait 25 milles par heure ; il revient dans un autre train qui fait 36 milles par heure. Son voyage, aller et retour, a duré 10 heures et 10 minutes. Quelle est la distance entre les deux villes ?

36. Les élèves d'un externat payent \$16 par an, s'ils se trouvent dans la première classe et \$12 par an, s'ils sont admis dans la seconde classe. Le nombre total des élèves est de 61, parmi lesquels sont 4 gratuits, dont 3 de la première classe et un de la seconde. La somme représentant la rétribution de ces 4 élèves est égale aux $\frac{5}{72}$ de la contribution totale payée par les autres. On demande combien cet externat reçoit d'élèves de chaque catégorie.

37. Une société de secours mutuels comprend 450 membres, savoir : 1e des membres participants : hommes, femmes et enfants ; 2e des membres honoraires. Les uns et les autres versent annuellement une cotisation fixe. La cotisation des hommes, égale à celle des femmes, est le double de celle des enfants et les $\frac{4}{5}$ de celle des membres honoraires. D'autre part, le nombre de ces derniers est les $\frac{2}{7}$ de celui des membres participants, et le nombre des enfants le $\frac{1}{4}$ de celui des hommes et des femmes réunis. Enfin la cotisation d'un membre honoraire est de \$3. Quel est le montant des recettes annuelles de la société ?

38. Une personne a dépensé les $\frac{2}{5}$ et $\frac{1}{3}$ de ce qu'elle possédait ; il lui reste $\frac{1}{4}$ de ce qu'elle a dépensé, plus une somme de \$1275. Déterminez le capital que possédait cette personne.

39. Énoncez la règle de la division de deux fractions et exposez la théorie de cette opération en prenant pour exemple $\frac{3}{7} \div \frac{5}{17}$.

40. Trois négociants se partagent un bénéfice de \$5400 : la part du second surpasse de \$600 les $\frac{2}{3}$ de la part du premier ; celle du troisième est inférieure de \$510 aux $\frac{4}{5}$ de celle du deuxième. Quelles sont ces trois parts ?

41. Sur une pièce de velours de 25 verges et $\frac{1}{2}$, on a vendu une première fois 1 verge et $\frac{1}{2}$, une deuxième fois 5 verges $\frac{5}{6}$, une troisième fois 1 verge $\frac{4}{5}$, une quatrième fois 7 verges. Combien en reste-t-il et combien le marchand a-t-il vendu la verge, sachant que s'il vendait le reste au même prix, il en retirerait \$28,10.

Solutions :

33. Le premier ouvrier a travaillé pendant $8 + 9 = 17$ jours.
Le premier aurait mis 32 jours à lui seul pour faire l'ouvrage tout entier.
Dans 1 jour il a fait $\frac{1}{32}$ de l'ouvrage, dans les 17 jours qu'il a travaillé il a fait $\frac{17}{32}$ de l'ouvrage.

Le deuxième ouvrier a fait $\frac{32}{32} - \frac{17}{32} = \frac{15}{32}$ de l'ouvrage ; il avait travaillé pendant $9 + 18 = 27$ jours ; $\frac{15}{32}$ de l'ouvrage = 27 jours ; $\frac{1}{32} = \frac{27}{15}$; $\frac{32}{32} = \frac{27 \times 32}{15} = 57 \frac{2}{3}$ jours.

Dans 27 jours le 2e ouvrier fait $\frac{15}{32}$; dans 1 jour il fait $\frac{15}{32} \div 27 = \frac{5}{288}$ de l'ouvrage.

Le premier ouvrier fait $\frac{1}{32}$ ou $\frac{9}{288}$ par jour, le 2e fait $\frac{5}{288}$, donc 1 journée du 2e = $\frac{5}{9}$ d'une journée du premier, ou $\frac{5}{9}$ de \$1.35 = \$0.75.

Réponses : $\frac{17}{32}$ et $\frac{15}{32}$; 57 jours et $\frac{2}{3}$, ou 6 heures ; \$0.75.

34. L'homme ayant perdu $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} = \frac{5}{6}$ de son argent, il lui reste $\frac{1}{6}$.

Ce qui lui reste = $\frac{1}{6}$ de ce qu'il a perdu + \$8, ou $\frac{1}{6}$ de $\frac{5}{6} + \$8$, c'est-à-dire $\frac{5}{48} + \$8$.

$\frac{1}{6}$ ou $\frac{8}{48}$ de la somme = $\frac{5}{48}$ de la somme + \$8 ; donc $\frac{3}{48}$ ou $\frac{1}{16}$ de la somme = \$8 ; $\frac{16}{16} = \$8$, $\times 16 = \$128$. Rép.

35. Pour faire 1 mille à l'aller, il faut $\frac{1}{25}$ d'heure.

Pour faire 1 mille au retour, il faut $\frac{1}{36}$ d'heure.

Pour faire 1 mille (aller et retour) il faut : $\frac{1}{25} + \frac{1}{36}$ d'heure = $\frac{61}{900}$ d'heure.

Il y a donc autant de milles entre les deux villes que $\frac{61}{900}$ d'heure se trouvent contenu de fois dans 10 heures 10 minutes, ou dans 10 heures $\frac{1}{6}$, ou dans $\frac{61}{6}$ d'heure. $\frac{61}{6} \div \frac{61}{900} = 150$ milles. Rép.

36. La contribution de 3 élèves de la première classe et de 1 élève de seconde classe est de : $(\$15 \times 3) + \$12 = \$60$.

$\frac{5}{72}$ de ce que les élèves payants donnent = \$60 ; $\frac{1}{72} = \frac{60}{5}$;

$\frac{72}{72} = \frac{60 \times 72}{5} = \864 , contribution totale des élèves payants.

Si tous les élèves étaient de la première classe, la contribution s'élèverait à : $\$12 \times (61 - 4$, le nombre d'élèves payants) = $\$12 \times 57 = \684 . Il manquerait, dans ce cas, pour atteindre la somme réelle que reçoit l'établissement : $\$864 - \$684 = \$180$. Or chaque fois que l'on remplacerait un élève de la seconde classe par un élève de la première, la contribution totale augmenterait de \$4. Le nombre d'élèves payants de la première classe est donc = à $\$180 \div \$4 = 45$; par conséquent la seconde classe compte $57 - 45 = 12$ élèves payants.

37. Puisque le nombre des membres honoraires est les $\frac{2}{7}$ des membres participants, le nombre total des membres de la société est donc = aux $\frac{7}{7}$ des membres participants + les $\frac{2}{7}$ des membres participants = $\frac{9}{7}$ des membres participants : $\frac{9}{7}$ des membres participants = 450 ; $\frac{1}{7}$ des membres participants = $\frac{450}{9}$; $\frac{2}{7}$ des membres participants = $\frac{450 \times 2}{9} = 350$. $\frac{2}{7}$ de 350 = 100 le nombre des membres honoraires.

Le nombre des enfants = le $\frac{1}{4}$ de celui des hommes et des femmes réunis ; $\frac{4}{4}$ du nombre des adultes + $\frac{1}{4}$ du nombre des adultes = 350, le nombre des membres participants ; $\frac{5}{4} = 350 : \frac{1}{4} = \frac{350}{5} = 70$; le nombre des enfants ; $\frac{4}{4} = \frac{350}{5} \times 4 = 280$, le nombre des hommes et des femmes réunis.

La cotisation d'un homme ou d'une femme = les $\frac{1}{5}$ de \$3. = \$2.40.

La cotisation d'un enfant = $\frac{1}{2}$ de \$2.40 = \$1.20.

38. La personne a dépensé $\frac{2}{5} + \frac{1}{3} = \frac{11}{15}$ de sa fortune. Il lui en reste donc $\frac{15}{15} - \frac{11}{15} = \frac{4}{15}$.

D'après l'énoncé, il lui reste une somme = au $\frac{1}{4}$ de ce qu'elle a dépensé, plus \$1275; par conséquent $\frac{4}{15}$ du capital primitif = $\frac{1}{4}$ de $\frac{11}{15}$ de ce capital, plus \$1275. Le $\frac{1}{4}$ de $\frac{11}{15} = \frac{11}{60}$.

$\frac{4}{15}$ ou $\frac{16}{60}$ du capital primitif = $\frac{11}{60}$ du cap. prim. + \$1275; d'où $\frac{5}{60}$ ou $\frac{1}{12}$ du capital primitif = \$1275; $\frac{12}{12} = $1275 \times 12 = $15300. Rép.$

39. Pour diviser une fraction par une fraction on multiplie la fraction dividende par la fraction diviseur renversée. On a à diviser $\frac{3}{7}$ par $\frac{5}{17}$; $\frac{5}{17} =$ à 5 divisé par 17, c'est le 17ième de 5, c'est une quantité 17 plus petite que 5; multipliant le dénominateur, 7, du dividende par 5, on divise $\frac{3}{35}$, par un nombre 17 fois trop grand; $\frac{3}{35}$, le quotient trouvé se trouve être 17 fois trop petit; il suffit de multiplier ce quotient par 17, ce que l'on fait en multipliant le numérateur 3, par 17, pour avoir le quotient cherché: $\frac{3}{7} \times \frac{17}{5} = \frac{51}{35} = 1 \frac{16}{35}$.

40. Prenons pour mesure la part du premier. Appelons le premier A, le deuxième B, le troisième C.

La part de A = $\frac{3}{5}$;

La part de B = $\frac{1}{4}$ de la part d'A + \$600;

La part de C = $\frac{1}{4}$ de B - \$510; elle est donc = $\frac{1}{4}$ de ($\frac{3}{5}$ d'A + \$600) - \$510 = ($\frac{3}{5}$ ou $\frac{6}{10}$ d'A + \$750) - \$510 = $\frac{3}{10}$ d'A + \$240.

Ainsi $\frac{3}{5}$ d'A + $\frac{2}{3}$ d'A + \$600 + $\frac{3}{10}$ d'A + \$240 = \$5400;

($\frac{3}{5} + \frac{2}{3} + \frac{3}{10}$) d'A = $\frac{18}{10}$ d'A;

$\frac{18}{10}$ d'A + \$600 + \$240 = \$5400;

$\frac{18}{10}$ d'A = \$5400 - \$840 = \$4560; $\frac{1}{10}$ d'A = $\frac{4560}{15}$; $\frac{6}{10}$ d'A = $\frac{4560 \times 6}{15}$

\$1824, la part du premier.

$\frac{2}{3}$ de \$1824 + \$600 = \$1216 + \$600 = \$1816; la part du deuxième;

$\frac{3}{10}$ de \$1824 + \$240 = \$547.20 + \$240 = \$787.20, la part du troisième.

41. $25 \frac{1}{2} - (1 \frac{1}{2} + 5 \frac{5}{8} + 1 \frac{4}{5} + 7) = 25 \frac{1}{2} - 16 \frac{2}{15} = 9 \frac{11}{30}$. \$28.10 $\div 9 \frac{11}{30} =$ \$3. Rép.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

98. Pour terminer un travail urgent, un chef de maison a dû demander des heures supplémentaires à ses employés; 5 d'entre eux ont prolongé leur travail quotidien de 2 heures 20 minutes pendant 15 soirées; 4 autres ont travaillé chacun 2 heures $\frac{3}{4}$ pendant 12 soirées; enfin un dernier groupe de 7 employés a donné, pour chacun de ses membres, 5 heures $\frac{5}{8}$ de travail supplémentaire pendant 18 jours. Trouver à moins d'un centin près, ce qui revient à chaque employé, sachant que le patron leur a accordé une gratification de \$520.

99. Un commerçant présente à la banque un billet payable dans 37 jours et reçoit, déduction faite de l'escompte, une somme de \$3975.68. On demande quelle était la valeur portée sur le billet, le taux de l'escompte étant de 6%.

100. Trois personnes ayant à parcourir 65 milles, s'entendent avec deux autres qui ont à se rendre à 23 milles sur la même route, pour louer une voiture à frais communs. On leur demande pour cette voiture \$22.80. Quelle part de cette somme chaque personne devra-t-elle payer, en proportion des distances parcourues ?

101. Une personne, possédant un certain capital, en place les $\frac{7}{8}$ à 5%, pendant 3 ans, et le reste à 4% pendant le même temps. La différence des intérêts simples produits par les deux parties du capital est égale à \$1688,85. Calculez la valeur de chacune des deux sommes placées, la première à 5% et la deuxième à 4%.

102. Une personne met dans le commerce une certaine somme. Elle constate au bout de la première année que, tous frais payés, cette somme s'est augmentée de 7%. Le capital ainsi obtenu s'accroît pendant la deuxième année de 5,6%, et la personne possède finalement \$4519,68. Quelle somme a été mise primitivement dans le commerce ?

103. Une institutrice subit sur ces appointements annuels la retenue de 2% et elle économise annuellement le huitième de son traitement diminué de cette retenue. Sachant qu'en plaçant à intérêts simples, au taux de 4% par an, le montant de ses économies pendant 10 ans, elle obtient un revenu annuel de \$12.25 ; on demande quels sont les appointements de cette institutrice ?

104. La différence entre les fortunes de deux personnes est de \$20000. Chaque année, l'avoir de chacune d'elles s'augmente de \$400 et, au bout de 5 ans, l'une possède deux fois autant que l'autre. Quel était le capital primitif de chaque personne ?

105. Une personne emprunte \$750 et, 8 mois après \$980. Six mois plus tard, elle rembourse \$450 ; 5 mois après, \$120, et à l'expiration de trois autres mois, \$300. Établissez son compte 7 mois après ce troisième paiement. Le taux de l'intérêt est de 5%.

106. Deux associés ont fondé une maison de commerce. Le premier a apporté \$11200 et le deuxième \$15000. Six mois après, ils s'adjoignent un troisième associé, qui a apporté \$25000. Au bout de l'année, les trois associés ont à se partager un bénéfice de \$3150, sur lequel le premier des associés qui a géré l'entreprise, doit prélever 15%. Combien revient-il à chacun ?

SOLUTIONS :

98. Le nombre d'heures supplémentaires fournies par le premier groupe est de $2 \frac{1}{3} \text{ hres} \times 5 \times 15 = 175$ heures supplémentaires.

Le second groupe a fourni : $2 \frac{3}{4} \text{ hrs} \times 4 \times 12 = 132$ heures supplémentaires.

Enfin le 3e groupe a fourni : $5 \frac{1}{2} \text{ hres} \times 7 \times 18 = 735$ hres suppl.

$175 \times 132 + 735 = 1042$. Total des heures supplémentaires.

Par suite, les 5 employés du 1er groupe doivent recevoir : $\frac{\$520 \times 175}{1042} =$

\$87.33, les 4 employés du 2e groupe : $\frac{\$520 \times 132}{1042} = \65.88 ; et les 7 em-

ployés du 3e groupe : $\frac{\$520 \times 735}{1042} = \366.79 +.

Donc il revient : à un employé du premier groupe $\$87.33 \div 5 = \17.57 .

“ “ “ “ deuxième “ $\$65.88 \div 4 = \16.47 .

“ “ “ “ troisième “ $\$366.79 \div 7 = \52.40 .

99. L'intérêt, ou l'escompte de \$1 pendant 37 jours s'élève à : $(0.06 \times 37) \div 365 = \0.006008 , d'où il suit que si la valeur nominale du billet était de \$1, le négociant recevrait : $\$1.00 - 0.006008 = \0.993992 . Comme il reçoit \$3975.68, la valeur portée sur son billet est donc de ; $\$3975.68 \div \$0.993992 = \$4000$.

100. Le nombre total de milles parcourus par les 5 personnes est de : $(65 \times 3) + (23 \times 2) = 241$.

D'où il suit que le prix d'une place dans la voiture, et par mille, est égal à $\$22.80 \div 241$. Par conséquent chacune des trois personnes devra payer $(22.80 \div 241) \times 65 = \6.15 , et chacune des deux dernières $(\$22.80 \div 241) \times 23 = \2.18 .

101. $\$1688.85 \div 3 = \562.95 , la différence entre l'intérêt des deux sommes pour un an.

Si la personne avait eu un capital de \$9 seulement, elle aurait placé les $\frac{7}{9}$ de \$9, ou \$7 à 5%, et les $\frac{2}{9}$ de \$9, ou \$2, à 4%.

\$7 à 5%, pendant 1 an, rapportent, \$0.35.

\$2 à 4%, pendant 1 an, rapportent, \$0.08.

Dans ce cas la différence des intérêts produits par les deux parties eût été de $\$0.35 - \$0.08 = \$0.27$; la différence étant de \$0.27 le capital total est de \$9; donc pour chaque somme de \$0.27 dans la différence totale, \$562.95, il y avait \$9 dans le capital total.

$(\$562.95 \div \$0.27) \times 9 = 18765$, le capital total.

$\frac{7}{9}$ de \$18765 = \$14595, la somme placée à 5%.

$\frac{2}{9}$ de \$18765 = \$4170, la somme placée à 4%.

102. Si la personne avait eu un capital de \$1 seulement, elle aurait eu à la fin de la première année \$1.07. A la fin de la 2e année elle aurait eu $\$1.07 \times \$1.056 = \$1.12992$.

Pour chaque somme de \$1.12992 que la personne possède aujourd'hui, elle a mis \$1 dans le commerce.

$\$4519.68 \div \$1.12992 = \$3000$. Rép.

103. Le capital qui, à 4%, rapporte $\$12.25 \div .04 = \306.25 .

L'économie faite par l'institutrice dans une année est donc égale à : $\$306.25 \div 10 = \30.625 . Le huitième de ce qui reste après que son traitement a été diminué de 2% = $\$30.625$; $\frac{8}{9}$ du reste = $\$30.625 \times 8 = \245 , le traitement diminué de 2%, c'est-à-dire 98% du traitement. Le traitement égale donc $\$245 \div .98 = \250 .

104. La différence entre les deux fortunes est toujours égale à \$10000. Donc, lorsque l'une des deux personnes possède deux fois autant que l'autre, cette différence de \$10000 est égale à une fois la fortune de la personne qui est la moins riche. Au bout de 5 années une des personnes a \$10000 et l'autre $\$10000 \times 2 = \20000 .

Par suite, l'avoir primitif de la première personne = \$10000 - $(\$400 \times 5) = \$10000 - \$2000 = \8000 . Rép.

L'avoir de la deuxième personne = $\$20000 - (\$400 \times 5) = \$20000 - \$2000 = \$18000$.

105. Du jour du premier emprunt au règlement du compte, il y a 29 mois, et du jour du second emprunt à cette même date, il y a 21 mois.

Du jour du 1er paiement, au jour du règlement, il y a 15 mois.

“ “ “ 2e “ “ “ “ “ “ “ 10 mois.

“ “ “ 3e “ “ “ “ “ “ “ 7 mois.

Dans la solution de ce problème on porte au débit du compte de l'emprunteur, les intérêts sur chaque emprunt depuis le jour de l'emprunt jusqu'à la date du règlement final ; par contre, on crédite l'emprunteur des intérêts accrus sur chaque versement depuis la date du versement jusqu'au jour du règlement final. Ainsi, dans le cas actuel, le compte de l'emprunteur sera débité des intérêts sur \$750 pendant 29 mois et de ceux sur \$930 pendant 21 mois ; le compte de l'emprunteur sera crédité des intérêts de \$450 pendant 15 mois, des intérêts de \$720 pendant 10 mois, et de ceux de \$300 pendant 7 mois.

L'int. de \$750 pendant 29 m. = l'int. de 29 fois \$750 pend. 1 mois = l'int. de $750 \times 29 = \$21750$ pendant 1 mois.

L'int. de \$980 pend. 21 m. = l'int. de 21 fois \$980 pend. 1 m. = l'int. de $980 \times 21 = \$20580$ pendant 1 mois.

Le compte de l'emprunteur doit être débité de l'intérêt de \$21750 + l'intérêt de \$20580 = \$42330, pendant 1 mois.

L'intérêt de \$450 pend. 15 m. = l'int. de 450×15 pend. 1 m. = int. de \$6750 pendant 1 m.

Int. \$120 pend. 10 m. = int. \$1200 pendant 1 mois.

Int. \$300 pend. 7 m. = int. \$2100 pendant 1 mois.

Le compte de l'emprunteur doit être crédité de l'intérêt de $\$6750 + \$1200 + \$2100 = \10050 , pendant 1 mois

Donc les intérêts dus par l'emprunteur = l'int. de \$42330 — l'int. de \$10050 = l'int. de \$32280, pendant 1 mois.

L'int. de \$32280, à 5%, pendant 1 mois = $(\$32280 \times 05) \div 12 = \134.50 .

La somme totale empruntée = $\$750 + 980 = \1730 . La somme remboursée = $\$450 + \$120 + \$300 = \870 . L'emprunteur doit $\$1730 - \$870 = \$860$; + les intérêts, $\$134.50 = \994.50 . Rép.

Résumé de la solution :

750	×	29	=	21750	pendant	1m		450	×	15	=	6750	pend	1	mois
980	×	21	=	20580	“	“		120	×	10	=	1200	“	“	“
					“	“		300	×	7	=	2100	“	“	“
1730				42330	“	“		870				10050	“	“	“
870				10050											

860 balance du capital due.

32280 balance sur laquelle il est dû l'intérêt pendant 1 mois. $(\$32280 \times .05) \div 12 = \134.50 , le total des intérêts dus.

$\$860 + \$134.50 = 994.50$, somme totale due. Rép.

106. La part du bénéfice réservée au gérant = $\$3150 \times .15 = 472.50$.

$\$3150 - \$472.50 = \$2677.50$ ce qui reste à partager entre les 3 associés.

	$\$11200$	$\times 12 =$	$\$134400$	placé pendant un mois ;
	$\$15000$	$\times 15 =$	$\$180000$	“ “ “ “
	$\$25000$	$\times 6 =$	$\$150000$	“ “ “ “
			$\$404400$	“ “ “ “
La part du premier		$=$	$(2677.50 \times 134400) \div 464400$	$+ \$472.50 = \1247.384
“ “ “ 2e		$=$	$(2677.50 \times 180000) \div 474400$	$= \$1037.79 +$
“ “ “ 3e		$=$	$(3677.50 \times 150000) \div 464400$	$= \$864.825$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

REVUE MENSUELLE

Jeudi, le 28 janvier 1904, est décédé dans son palais épiscopal, Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet. L'illustre défunt a rendu son âme à Dieu à 8 heures du soir, entouré des prêtres de l'évêché, ayant à leur tête Mgr Brunault, le coadjuteur. Lorsque les assistants commencèrent à réciter les prières des agonisants, Mgr Gravel leva la main pour bénir ceux qui l'entouraient ; quelques minutes plus tard, il expirait avec tout le calme qui caractérise la mort du juste.

Né en 1838, à Saint-Antoine de Richelieu, Mgr Gravel venait de terminer sa 65e année. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. Ordonné prêtre en 1870, il devint professeur au petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir la même année. Dans la suite il occupa les charges suivantes : vicaire à Sorel, en 1871 ; vicaire à Saint-Hyacinthe, en 1873 ; curé de Saint-Damien de Bedford, en 1874 ; curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, en 1880. En 1884 il fit un voyage à Rome, et en 1885 Léon XIII le choisit pour être le premier titulaire du nouveau diocèse que le Pape venait de créer à Nicolet.

En 1899, Mgr Gravel obtint du Saint-Siège un coadjuteur dans la personne de Mgr J. S. H. Brunault.

Mgr Brunault succède à Mgr Gravel sur le trône épiscopal de Nicolet. Le nouvel évêque est né à Saint-David, comté de Yamaska, le 10 janvier 1857. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet. Depuis son élévation à la prêtrise, Mgr Brunault a occupé plusieurs postes importants dans le clergé. En 1899, il était élevé à la haute dignité de coadjuteur de l'évêque de Nicolet.

Nous offrons au nouveau pasteur l'hommage de notre filial respect.

Dans un *Motu proprio* en date du 18 décembre 1903, N. T. S. P. le Pape a promulgué un règlement général pour la direction morale des œuvres où l'on s'occupe des intérêts de la classe ouvrière.

Cet important document a été publié en entier dans les journaux du Canada. Nous croyons donc pouvoir nous dispenser de le reproduire ici.

N. T. S. P. le Pape définit avec l'autorité de sa parole apostolique et une précision doctrinale qui n'a jamais été plus frappante, les obligations de justice et de charité auxquelles sont tenus, les uns envers les autres, les riches et les pauvres. Pour mieux résumer à cet égard les enseignements de l'Eglise, le Souverain Pontife les formule dans une série d'articles.

L'Enseignement Primaire se fera un devoir d'observer fidèlement les enseignements du Chef de l'Eglise catholique.

Notre Saint-Père le Pape, Pie X, désire bannir des églises et chapelles, la musique profane qui, dans bien des cas, est de la musique théâtrale pure et simple. Par un *Motu proprio* du 22 novembre 1903, en forme d'instruction sur la musique sacrée, Pie X a heureusement rétabli le chant grégorien dans les églises.

La guerre est déclarée entre la Russie et le Japon. Ce dernier convoite la Corée et voudrait aussi déloger la Russie de la Mandchourie. Mais les Russes, qui sont nombreux et puissants, n'entendent pas céder ainsi le terrain conquis. De là l'imbroglio russo-japonais. Les Japonais sont des païens, les Russes des chrétiens; nos sympathies sont naturellement pour ces derniers.

L'esprit sectaire des fonctionnaires français menace de retarder l'érection de la statue de Jacques Cartier à Saint-Malo. Le maire de cette ville a déclaré qu'il s'opposerait à l'érection d'une statue à Cartier, tant que les souscriptions prélevées en France ne dépasseraient pas celles provenant de l'étranger. Ce pays étranger, c'est le Canada; ces étrangers, ce sont les Canadiens français; ces souscriptions sont celles que le poète Botrel a recueillies durant sa tournée parmi nous, l'année dernière.

Des étrangers! voilà ce que nous sommes aux yeux de ces Messieurs de la France officielle.....

On connaît tous les maux causés par l'ivrognerie. Il y a quelques semaines, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, a publié à ce sujet une lettre pastorale très importante.

Le nouveau président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, société dont le bureau central est à Paris, est M. Paul Calon, ancien consul et président du Conseil central. M. Calon est le digne successeur de M. Pagès.

L'abbé H.-R. Casgrain

Ce vénérable historien est décédé à Québec, au couvent du Bon-Pasteur, le 12 février dernier, à l'âge de 73 ans. M. l'abbé Casgrain fut le contemporain de M. de Gaspé, des abbés Ferland et Laverdière, de F.-X. Garneau, de Crémazie, de E. Parent, de Ant. Gérin-Lajoie. Il a été l'un des créateurs de notre littérature nationale. Ses nombreux ouvrages vivront longtemps, car, outre leur mérite littéraire, ils sont animés d'un souffle patriotique bien canadien. Voici les principaux livres publiés par l'abbé Casgrain: *Légendes canadiennes; Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation; Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec; Un Pèlerinage au Pays d'Évangéline; Une seconde Acadie; Montcalm et Lévis; Œuvres de Crémazie.*

Au cours de l'année scolaire 1900-1901, M. l'abbé Casgrain a collaboré à notre revue. Il a donc droit aux prières de nos lecteurs.

Questions et Réponses

Prière de s'adresser à W. Bussière, Ecole Normale, Québec, pour se procurer les Questions et Réponses du Bureau Central. Collection complète \$1.20. Brochure de 1903: 25 cts.

Correspondance.—Réponses: A Mde Lse. B:— *Le Sténographe Canadien*, Montréal.—A M. F. R:— L'article 119 des règlements du C. C. est formel. Les classes ne doivent ouvrir que le premier lundi de septembre.—A M. J. B:— Il nous semble rationnel d'admettre que le mot *inclusivement* se rapporte au 31 déc. et au 6 janvier. A Mlle A D:— 1° Nous ne croyons pas le S. T. obligé à cette démarche. 2° Pour ce renseignement, adressez-vous à M. J. N. Miller, Secrétaire du Bureau Central des Examineurs catholiques.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Association des Institutrices catholiques de Québec

(SECTION DE QUÉBEC.)

Séance du 9 janvier, 1904.

Étaient présents : M. C.-J. Magnan, et MM. les inspecteurs d'écoles Roy, Guay et Bouchard.

Institutrices : Mmes Oct. Côté, présidente ; M.-E. Trumble, vice-présidente ; Mlles Taillon, J. Gravel, P. Pelletier, A. Vézina, A. Dionne, A. Ouellet, M.-L. Béland, C. Ruelland, L. Ruelland, P. Turcotte et M.-L. Pepin.

A cette séance, il a été décidé qu'à l'avenir, les institutrices qui ne font pas partie de l'Association et qui s'adresseront à son Bureau pour obtenir une position, devront envoyer la somme de 50 centins avec leur demande, sinon le Bureau ne sera nullement tenu de leur procurer la direction d'une école. Les municipalités scolaires sont aussi priées de bien vouloir se rappeler qu'elles doivent accompagner leur demande de la somme de 50 centins, si elles désirent que le bureau prenne leur demande en considération.

Inutile d'ajouter que les institutrices qui sont membres de l'Association, n'auront rien à payer lorsqu'elles s'adresseront au Bureau de direction pour obtenir une situation.

Les circulaires suivantes, approuvées par le conseil de l'Association, seront envoyées aux institutrices qui désirent un emploi ; les formules de renseignements devront être soigneusement remplies.

Voici la formule A :

Mademoiselle la Secrétaire,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un Bureau de placement, pour l'Association des institutrices de la Province de Québec, Section de Québec, a été établi, et que toute municipalité scolaire, en payant 50 centins, pourra s'adresser à ce bureau pour obtenir les institutrices dont elle pourrait avoir besoin.

On devra s'adresser aux soussignées :

MADAME OCTAVE COTE, INST.

Présidente,

No 291, Rue Richardson, St-Roch, Québec.

MADAME M.-L. PEPIN,

Secrétaire,

N. 49, Rue du Pont, Saint-Roch, Québec.

Voici la formule B :

1. Nom et prénoms ?.....
2. Age au dernier anniversaire ?.....
3. Degré du brevet ?....
4. En quelle année le brevet a-t-il été obtenu ?.....
5. Le nom du Bureau d'examineurs ou de l'École normale qui a délivré le brevet ?.....
6. Nom de la dernière municipalité scolaire où vous avez enseigné ou celui de l'endroit où vous enseignez actuellement ?.....
7. Depuis combien d'années enseignez-vous dans cette école ?.....
8. Nombre d'années pendant lesquelles vous avez enseigné dans la province ?.....
9. Pouvez-vous enseigner, l'anglais ?.....
10. Pouvez-vous enseigner la sténographie ?.....
11. Combien d'enfants pouvez-vous diriger sans trop de fatigue ?.....
12. Nom de votre inspecteur d'écoles ?.....
13. Nom du curé de la paroisse où vous enseignez ?.....
14. Nom du président de la commission scolaire ?.....
15. Nom du secrétaire-trésorier ?....
16. Quelles références pouvez-vous fournir ?.....
17. Remarques :..... Daté à....., le.....190....

Signature.....Adresse postale.....

Il faudra joindre 50 cts à cette formule de renseignements, à moins d'être abonnée au bureau ou d'appartenir à l'Association des Institutrices catholiques de la province de Québec, section de Québec.

Proposé par Mlle E. Trumble, appuyée par Mlle P. Turcotte : "Qu'un sous-comité soit formé afin de préparer le programme de la réunion générale des institutrices qui aura lieu probablement au commencement de juillet 1904. Que ce sous-comité soit composé des membres suivants : Mde Côté, présidente, Mlle E. Trumble, vice-présidente, Mlle A. Dionne, trésorière, Mlles M. Drolet, J. Gravel, M. Taillon, L. Ruelland, O. Ruelland, P. Pelletier, P. Turcotte, A. Noël, O. Ferland et M.-L. Pepin."—Adopté.

Proposé par Mlle Pelletier, appuyée par Mlle Taillon : "Que Mlle A. Dionne soit autorisée à payer les dépenses occasionnées par les frais de correspondance et d'administration (\$2.00) à Mme Oct. Côté, présidente, ainsi que (\$2.30) à Mlle Pepin, secrétaire."—Adopté

MARIE L. PEPIN,
Secrétaire.

134^e réunion des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval

26 septembre 1903.

Présents : M. Ths Blais, président ; M. L. Bergeron, inspecteur d'écoles ; MM. J. Ahern, J.-D. Frève, C.-J. Magnan, professeurs ; MM. H. Nansot, T. Simard, A. Deléglise, J. Lavoie, P. Goulet, A. Goulet, G. Marquis, E. Dorion, E. Gauvreau, E. Boily, J. Turcotte, etc., instituteurs ; M. l'abbé Filteau, MM. Turcotte et Dubé, maîtres-d'études, et les élèves-maitres de l'École normale.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Bergeron dit quelques mots sur l'historique de la bibliothèque de l'Association, mais, son travail n'étant pas terminé, il remet la suite de sa conférence à la prochaine séance.

M. Blais donne ensuite une conférence sur l'enseignement de la langue maternelle.

Au point de vue pédagogique, dit-il, la langue est d'une importance capitale parce qu'elle permet de cultiver toutes les facultés de l'enfant.

Les premières leçons doivent être faites oralement, vu que l'attention de l'enfant n'est encore que peu cultivée. Il faut donc développer chez lui l'esprit d'observation et lui indiquer le chemin à suivre.

Deux méthodes s'offrent à notre choix : la méthode passive et la méthode active. Celle-là, quelque peu démodée, a pour objet d'inculquer des préceptes, reçus par le disciple, en le rendant passif.

Choisissons donc la méthode active, qui met en jeu les facultés de l'enfant et lui laisse trouver ce qu'il a à apprendre.

La leçon de choses, cette partie la plus difficile de notre profession, sert à merveille à faire découvrir par l'élève les traits caractéristiques de chaque objet.

Lorsqu'il a appris à découvrir, vient le temps de la disposition, puisqu'il est obligé de construire ses phrases pour dire ce qu'il a trouvé.

Plus tard, quand il sait inventer et disposer, on lui donne des sujets abstraits sur lesquels il doit faire des rédactions.

Ainsi, la méthode active développe l'initiative personnelle de l'élève, et l'enseignement de la langue a atteint son but, puisqu'il a contribué à faire de l'enfant un homme.

M. le Président, en remerciant le conférencier, fait remarquer que l'orthographe n'est pas aussi utile que la phraséologie, car sans orthographe on peut être compris, tandis qu'avec une mauvaise phrase on ne le peut pas.

Les efforts du maître devront donc tendre vers la construction plutôt que vers l'orthographe, celle-ci n'étant qu'un luxe dont se passent certains académiciens, qui font corriger leurs manuscrits avant que de les envoyer à l'impression.

M. C.-J. Magnan dit que les auteurs français ont noyé la grammaire dans des exercices d'invention, et que toujours, dans leurs ouvrages, les exercices de la langue précèdent la grammaire.

L'idéal est de ne pas séparer l'orthographe de la rédaction, car la langue est une ; mais de laisser à l'orthographe son importance relative et de donner à la rédaction le premier rang.

Il n'est pas nécessaire d'enseigner la langue à des heures fixes : toutes les branches peuvent concourir à cet enseignement.

Il est proposé par M. J. Ahern, appuyé par M. Nsot : "Que M. l'inspecteur Bergeron soit autorisé à faire des démarches auprès de M. le Principal de l'École normale Laval, afin que celui-ci use de son influence auprès du gouvernement pour obtenir de l'aide pour la bibliothèque de l'Association."—Adopté.

Il est proposé par M. Magnan, secondé par M. Deléglise : "Que l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval s'empresse de profiter de la première occasion qui leur est offerte depuis la mort du regretté Léon XIII, pour exprimer la douleur que les instituteurs catholiques qui la composent ont ressentie, en apprenant la poignante nouvelle annonçant le départ pour un monde meilleur du grand pape qui gouverna la catholicité avec tant de sagesse pendant plus d'un quart de siècle ;

"Que les instituteurs catholiques de Québec n'oublieront jamais les enseignements de Léon XIII, ceux surtout qui ont trait à l'éducation de l'enfance ;

"Que la même association a éprouvé un bien vif bonheur en apprenant, le 3 août dernier, le choix du cardinal Sarto, comme successeur de Léon XIII ;

"Que les instituteurs catholiques désirent déposer aux pieds de Sa Sainteté Pie X l'hommage filial de leur respect, de leur obéissance et de leur attachement au Vicaire de Jésus-Christ."—Adopté.

Proposé par MM. J. Ahern et C. J. Magnan, appuyés par MM. L. Bergeron et L. P. Goulet :

1. "Que cette assemblée se réjouit de la nomination de M. l'abbé L.-P.-A. Caron à la cure de Sainte-Julie de Somerset. Tout en regrettant vivement que le départ de M. l'abbé Caron de l'École normale Laval, prive l'Association des Instituteurs de l'un de ses membres les plus distingués, cette Assemblée s'empresse de lui offrir ses plus sincères félicitations."

2. "Que cette assemblée se réjouit de la nomination aux fonctions d'assistant-principal de l'École normale Laval d'un ex-instituteur, ancien élève de l'École normale, dans la personne de M. l'abbé J.-B. Paradis, qu'elle s'honore de compter parmi ses anciens membres actifs : et l'Association des Instituteurs profite de sa première réunion pour féliciter cordialement M. l'Assistant-Principal de l'École normale Laval à l'occasion de son entrée en fonctions."—Adopté.

Il est proposé par M. J.-D. Frève, appuyé par M. J. Ahern : 1. Que l'Association a appris avec un vif regret la mort de M. Daniel McSweeney, qui a enseigné pendant vingt ans comme professeur à l'École normale."

2. "Que la dite Association offre ses condoléances à la famille du défunt."—Adopté.

Proposé par M. E. Marquis, appuyé par M. E. Boily : "Que l'Association saisit la première occasion de féliciter M. Deléglise pour l'heureux résultat du procès qu'il s'est vu forcé de soutenir devant les tribunaux pour protéger sa réputation professionnelle injustement attaquée."—Adopté.

Comme conclusion de la discussion sur le sort de l'instituteur, l'Association croit que le meilleur moyen de faire hausser le salaire des instituteurs et des institutrices, c'est encore d'avoir de bonnes écoles où le peuple s'instruira de ses devoirs.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

Conférence sur l'histoire de la législation scolaire de la province de Québec, par M. C.-J. Magnan.

Sujet de discussion. 1. Création de petites bibliothèques scolaires. 2. Moyens à prendre pour obtenir une bonne discipline à l'école.

Et la séance s'ajourne au dernier samedi de janvier prochain.

H. NANSOT,
Vice-Président.
J.-M. TURCOTTE,
Secrétaire.

Cent-dix-huitième conférence de l'Association des Instituteurs de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 29 janvier 1904.

Présents : M. J.-N. Perreault, président ; M. l'abbé Nazaire Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier ; MM. les Principaux A.-D. Lacroix, L.-A. Primeau, A. Leblond de Brumath, P.-J. Leitch, J.-V. Désaulniers ; MM. les professeurs N. Brisebois, R.-Z. Beaulne, P. Malone, de l'École normale Jacques-Cartier ; MM. les inspecteurs W. McGown, B. Lippens et J.-B. Demers. MM. les professeurs J.-A. Archambault, R. Pagé, J.-C. Saint-Amour, H. Rondeau, D. Archambault, V.-E. Guèvremont, G.-E. Trudel, E. Daulne, J. Saint-Amour, F. Vasein, J.-O. Beauchemin, J.-G. Manseau, G.-E. Pagé, T.-K. Brennan, D. Brisebois, H. O'Donoghue, L.-P.-J. Jasmijn, M. Manning, G. Turcotte, D. Langevin, J.-T. Dorais, C. Caisse, L. Dassylva, J.-P. Laberge, A. Létourneau, J.-B. Paquette, N. Allaire, J.-M. Dionne, M. Lancot, J.-E. Bernier, J.-A. Morin, L. Larose, J.-P. Thibault, Z. Guérin, J.-A. Brisebois, N. Brisebois, M. Lefebvre, J.-M. Tremblay, J.-P. Labarre, N. Desaulniers, G. Elie, D. Chouinard, L. Longtin, J.-M. Brosseau, G. Marier, L.-J. Jasmin, Arthur Beaudin, J.-H. Nadon, J.-P. Payment, Eudore-N. Gobeil, A.-L. Auger, L.-E. Warren, J.-L. Tremblay, D. Garjévy, J.-H. Michaud, J.-E. Ouellette, W. Barthélémy, D. Malone, A.-C. Miller, J. Muller, J.-Z. Guérin, N. Bélisle, J.-D. Daly, D. O'Keefe, Thos.-F. Cuddihy, J.-J. Tynan, W.-J. Brennan, N. Larémouille, V. Doré, Louis Doré, principal à St-Jean, J.-J. Maguire, P. Burke, H. Mondoux, J.-R.-E. Ducharme, S. Boutin, A.-B. Carbonneau, et les élèves-maitres de l'École normale Jacques-Cartier.

Les minutes de la cent dix-septième conférence sont lues et adoptées.

M. le président demande à l'assemblée la permission d'intervertir l'ordre du jour afin de permettre à M. l'abbé Dubois de faire la lecture de sa conférence sur la Psychologie de l'enfance. Les applaudissements accordent la permission demandée, et M. le Principal de l'École normale Jacques-Cartier s'exécute à l'instant. C'est la première fois que nous avons le plaisir de l'entendre, et nous espérons tous que ce ne sera pas la dernière. Jamais l'aphorisme de Buffon : "le style c'est l'homme", ne nous est apparu plus frappant de vérité. La phrase est nette, courte, nerveuse ; l'énergie éclate à travers la volonté. Le fond empiète peut-être un peu sur la forme ; il est vrai que la majeure partie de sa conférence est consacrée à des définitions ; il s'agit d'abord de bien classer les divisions principales de son sujet : les facultés humaines. Il le fait avec clarté et précision en les définissant brièvement l'une après l'autre. Voici d'ailleurs un court résumé que le conférencier a bien voulu me transmettre :

RÉSUMÉ D'UNE CONFÉRENCE SUR LA PSYCHOLOGIE

I

La base la plus rationnelle de la pédagogie est la psychologie, partie de la philosophie qui a trait aux facultés intellectuelles et morales de l'homme. L'éducateur chargé de développer les facultés humaines doit étudier la psychologie.

Les études psychologiques sont d'ailleurs aujourd'hui générales, universelles. Non seulement philosophes, mais encore médecins aliénistes, médecins physiologistes, historiens, littérateurs, etc., l'étudient.

Là où l'instituteur qui étudie est bien dans son rôle, c'est dans la *psychologie de l'enfance* ; il ne doit pas étudier seulement la psychologie ordinaire de l'homme fait, adulte, car il lui serait impossible de savoir au juste ce qu'on peut attendre de l'enfant et ce qu'on doit exiger de lui ; il serait exposé, faute de connaître la faiblesse naturelle de l'élève, à lui demander plus que sa nature ne peut fournir, et il aboutirait ainsi à le décourager ; ou bien encore, se défiant de lui outre mesure et ignorant la vraie force qui se mêle à sa faiblesse, il ne verrait pas assez tout ce qu'il y a déjà de puissance dans son imagination, dans sa volonté ou dans son jugement. (Cf. *Pédagogie des Frères des Ecoles Chrétiennes*, tome I, p. 55.)

L'instituteur ne doit pas cependant négliger la psychologie ordinaire, et ne pas perdre de vue le plein développement de la nature humaine dans l'âge adulte. L'homme fait est la *fin* de l'éducation.

II

On étudie surtout, dans cette conférence, une question importante, qui oriente beaucoup dans toutes les études psychologiques : celle de la classification des facultés humaines.

C'est un principe admis que l'âme doit posséder autant de facultés qu'il y a en nous de groupes d'actes différents.

À côté des phénomènes *physiologiques* que *nos sens* constatent chez nous ou chez nos semblables, il y a les phénomènes psychologiques, que la *conscience* seule peut observer. Exemples : réfléchir, juger, délibérer, raisonner, vouloir, etc.

S'il est aisé de déterminer les points dominants, il n'y a rien de plus difficile à démêler que cette multitude souvent confuse et tumultueuse des phénomènes qui forment le domaine de la conscience, à cause de la pénétration réciproque des divers actes de notre âme ; jamais aucun de ces phénomènes ne se présente isolément, toujours il se mêle à plusieurs autres, v. g. pensées et sensations, inclinations et volonté.

Ce qui complique en effet le problème de la classification des facultés humaines, c'est la présence en nous de trois degrés de vie : vie végétative, vie animale et vie intellectuelle ; car les fonctions supérieures de l'âme sont souvent dépendantes de la vie sensitive et même de la vie végétative, et il n'est pas facile de fixer une ligne de démarcation entre les phénomènes intellectuels et sensibles.

En mettant de côté les fonctions de la vie végétative, nous distinguons trois groupes distincts d'opérations chez l'homme : les actes de *connaissance*, les actes de *sensibilité*, les actes de *volonté*. Il y a donc (d'après les auteurs modernes), dans l'activité de l'âme, trois grandes facultés : la faculté de *connaître*, la faculté de *sentir* et la faculté de *vouloir*.

Si ces trois grandes facultés peuvent être distinguées l'une de l'autre, ce n'est pas qu'elles constituent trois principes séparés d'action ; elles appartiennent si bien à une seule âme, qu'on ne pourrait guère concevoir un homme privé complètement de l'une d'elles ; cet être incomplet ne pourrait plus même faire usage de celles qui lui resteraient.

Quand on veut parler de psychologie, on ne doit pas se contenter d'une énumération exacte des opérations de chaque faculté, il faut savoir les définir.

Voilà un programme de ce que la pédagogie doit étudier dans la psychologie

III

Afin de descendre un peu plus dans la pratique, on touche à la *mémoire* en particulier.

La mémoire étant une *faculté mixte*, il sera toujours difficile de dire avec précision la part qui revient à l'organisme et celle qui revient à l'entendement, et par quel procédé, les notions passées sont rappelées et reconnues.

On a vu dernièrement dans *L'Enseignement Primaire*, (déc. 1903) un article ayant pour titre : "Faire comprendre avant de faire apprendre" ; il ne faut pas entendre dans un sens exagéré ce que dit l'auteur dans cette page. (1)

Nous citerons, sur ce sujet, l'opinion d'un auteur récent (Maillet, *Eléments de psychologie*, p. IX).

" Sans aucun doute, la pédagogie irrationnelle d'autrefois abusait étrangement de la mémoire, mal connue et mal comprise. On croyait avoir instruit un enfant lorsqu'on avait purement et simplement confié à sa mémoire, avec des listes indigestes de faits, de noms ou de dates, le mot à mot de leçons qui n'avaient point été commentées, de formules ou de règles qu'on n'avait pas pris soin de lui expliquer.

Mais la légitime réaction qui s'est produite contre cette erreur n'est pas sans avoir amené à son tour, quelques abus regrettables.

Sous prétexte que "apprendre n'est pas comprendre", "savoir par cœur n'est pas véritablement savoir", il ne faudrait pas qu'on se contentât de faire remarquer à l'enfant le sens des choses qu'on lui enseigne, la raison des règles de grammaire ou des règles de calcul qu'on lui fait appliquer, et qu'ensuite, se fiant à sa réflexion pour retrouver, toutes les fois que cela serait nécessaire, cette raison ou ce sens, on le dispensât, presque en tout, *d'apprendre par cœur, de réciter littéralement.*

C'est une exagération et une erreur. La mémoire de l'enfant est toute *sensorielle* et fondée sur l'impressionnabilité.

Avec le progrès de l'âge, l'impressionnabilité s'effaçant par degrés, la mémoire de l'adulte devient peu à peu tout *intellectuelle.*

La mémoire de l'enfant ne peut retenir, longtemps au moins, les liaisons compliquées des choses que par l'intermédiaire des formules verbales.

Voilà pourquoi il n'est pas mauvais de mettre à profit la forme première de sa mémoire, en lui faisant apprendre et réciter, *après explication préalable*, des formules "précises, justes, bien choisies," qui éclaireront, dirigeront, rectifieront le travail latent de sa réflexion ultérieure. Car, s'il est bien vrai de dire que "*comprendre sert à apprendre,*" il ne l'est pas moins d'ajouter que, réciproquement, "*apprendre sert à comprendre.*"

La plupart des controverses pédagogiques proviennent de ce que, quand on discute sur l'éducation d'une faculté, on ne distingue pas suffisamment de la forme définitive qu'elle présentera un jour chez l'homme, la forme provisoire qu'elle présente chez l'enfant.

IV

Quand l'instituteur aura étudié toutes les facultés humaines, il n'aura pas terminé ses études psychologiques ; sa science sera complète quand il aura pris connaissance de l'âme elle-même, immatérielle, spirituelle et immortelle. L'instituteur chrétien n'oubliera pas qu'il y a chez l'enfant, non seulement une vie *naturelle*, mais encore une vie *surnaturelle* reçue au baptême.

M. le Président remercie cordialement M. le Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, puis exprime l'espoir et le désir d'avoir à la prochaine réunion la suite de son travail sur un sujet aussi pratique et aussi intéressant.

Il fait ensuite son rapport en sa qualité de délégué à la Commission administrative du "Fonds de retraite". Il annonce un surplus de quatre mille huit cents quelques piastres, ce qui provoque les applaudissements des membres présents. Cependant, il ne faut pas trop se réjouir, ajoute-t-il, car cette prospérité inaccoutumée de notre fonds de pension est due,

(1) NOTE DU DIRECTEUR DE *L'Enseignement Primaire*. — M. le Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier a parfaitement saisi la portée de notre article du mois de décembre dernier. Quand nous avons écrit que l'instituteur ne devait confier à la mémoire des enfants que des règles et des notions qui ont été d'abord expliquées, il ne nous est pas venu à l'esprit qu'il convient de dispenser l'enfant d'apprendre par cœur. Loin de là. Mais l'enfant ne doit apprendre et réciter qu'après explications préalables.

ne l'oublions pas, à des mortalités plus nombreuses, à des pensions supprimées ou suspendues, soit par le retour à l'enseignement, ou l'extinction des droits acquis.

L'amendement projeté à la loi du Fonds de retraite sera présenté, il l'espère, à la prochaine session de la législature. Il en a remis la teneur à un député qui s'est chargé de la faire adopter par le gouvernement. Son rapport terminé, il prie M. Thomas F. Cuddihy d'égayer l'assemblée par une déclamation. Les applaudissements appuient cette demande, et M. Cuddihy vient nous dire avec beaucoup de patriotisme et de chaleur : "The Irish Brigade at Fentenoy." La voix est sonore, le geste superbe, l'émotion ressentie. La dernière strophe se termine par une large envolée et provoque des bravos répétés.

M. Perreault remercie sincèrement M. Cuddihy. Nos confrères anglais, dit-il, ont répondu à mon appel. Vous venez d'entendre une belle déclamation, et cette après-midi, M. J. J. Maguire fera une conférence sur la sténographie anglaise. Je suis heureux de les voir prendre une part active à nos réunions.

L'ordre du jour suivant est un entretien sur l'analyse grammaticale par M. B. Lippens, inspecteur, et M. J.-O. Cassegrain, professeur de français à l'École normale Jacques-Cartier.

M. le Président annonce que M. Cassegrain est absent pour des raisons de santé, et il prie M. Lippens de suppléer à l'absence de son confrère en parlant pour deux, ce qui ne lui sera pas une tâche bien lourde vu son extrême facilité de parole.

M. Lippens regrette l'absence de son collègue d'occasion qui aurait pu faire part à ses confrères des observations de sa longue expérience. Toutefois, il essaiera de montrer quelques-unes des absurdités qu'on enseigne sous le nom d'analyse grammaticale.

D'après lui, il faut renoncer à l'analyse du mot à mot de laquelle résulte très souvent des non sens et des quiproquos, pour s'attacher à l'analyse des locutions et des propositions ; il donne quelques exemples : Un homme *sensé* et un homme de *bon sens* devraient s'analyser : *sensé*, adjectif, et *de bon sens*, locution adjectivale ; *ce livre*, adjectif démonstratif ; le livre *près de la fenêtre*, locution démonstrative ; le livre *que vous voyez là*, proposition démonstrative.

C'est une révolution complète ; c'est supprimer l'analyse grammaticale pour la remplacer par une espèce d'analyse logique. M. Lippens prétend qu'en effet l'analyse des propositions entières doit précéder, logiquement, l'analyse des parties. C'est un point à discuter, c'est la vieille querelle de l'analyse et de la synthèse.

Les professeurs présents ne sont pas tous de l'avis de M. Lippens. Tout en admettant qu'il y a des choses irrationnelles dans l'analyse grammaticale, telle que nous l'enseignons, MM. L. Larose, J.-B. Demers, N. Brisebois et G. Pagé ne pensent pas qu'une analyse hybride telle que préconisée par M. l'inspecteur Lippens, donne des résultats satisfaisants. La discussion s'engage et ne se termine qu'avec la séance du matin qui est levée pour répondre à la toujours gracieuse invitation du maître de céans. M. l'abbé Dubois espère qu'un bon dîner et un bon cigare mettront tout le monde d'accord ou donneront du moins des forces nouvelles pour continuer la discussion.

Séance de l'après-midi.

M. le Président ouvre la séance du soir par la lecture d'une lettre de M. Liénard s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion et de n'y pouvoir donner par conséquent la conférence promise. Une indisposition, qui date de plusieurs jours, le prive du plaisir très vif qu'il aurait éprouvé au milieu de ses confrères. M. J.-J. Maguire est donc appelé à faire sa lecture sur la sténographie anglaise. M. Maguire est un disciple, un fervent de Pitman. Il défend la sténographie de cet inventeur d'hieroglyphes—comme quelques-uns l'ont appelé—avec chaleur, avec conviction, on pourrait dire même avec une ardeur belliqueuse. Dans un style très clair, très concis et très littéraire, il expose les différentes qualités qui font la supériorité du système Pitman sur tous ses concurrents. Nous n'entreprendrons pas le résumé de la démonstration technique et probante que le conférencier a fait au tableau noir pour appuyer ses avancés. Nous dirons seulement que s'il a convaincu tout le monde, bien peu ont admis la praticabilité et l'utilité du système dans les écoles bilingues comme les nôtres.

C'est ce que M. Victor Doré, professeur de sténographies anglaise et française, a cherché à démontrer. La supériorité du système Pitman est admise par tous. Cette sténographie est rapide, très rapide ; mais très difficile et très compliquée. Il ne croit pas qu'on puisse l'enseigner avec avantage à des Canadiens, qui apprennent en même temps la sténographie Duployé. Au contraire, en adoptant le système Pernin qui ressemble beaucoup à celui de Duployé, les élèves ne rencontrent aucune difficulté à l'apprendre. Bien que le système Pernin ne soit pas aussi rapide que le système Pitman, cette sténographie suffit aux exigences commerciales et convient parfaitement aux Canadiens comme aux Anglais. Il admet bien que si le programme scolaire permettait la division de classes, il y aurait avantage à enseigner le système Pitman aux Anglais, mais vu que la chose est impossible, il croit que MM. les Commissaires ont agi sagement en adoptant la sténographie Pernin dans les écoles qui sont sous leur contrôle. M. Louis Doré, principal de l'Académie de St-Jean et professeur de sténographie, M. P. Burke, aussi professeur de sténographie, appuient tous deux les raisons de M. Victor Doré.

M. Guillaume Elie, particulièrement visé par le conférencier, défend à son tour le système qu'il a inventé, avec toute la chaleur d'un auteur dont l'amour-propre est en jeu. La discussion s'anime et devient très intéressante. Des amateurs comme MM. G. Pagé, B. Lippens et N. Brisebois, y prennent part au grand amusement des auditeurs. Enfin M. le Président met tout le monde d'accord en admettant les qualités respectives des systèmes et en ajoutant spirituellement que tous les discutants ont raison.

Et la séance est levée.

A. B. CHARBONNEAU,

Secrétaire.

CHRONIQUE SCOLAIRE

La communauté des Sœurs de Jésus-Marie a été cruellement éprouvée par la mort de la révérende Mère Saint-Augustin, supérieure provinciale, décédée à New-York, le 24 janvier dernier. Nous offrons nos sincères sympathies à la communauté en deuil et recommandons l'âme de la défunte aux prières de nos lecteurs.

Dans certain quartier, paraît-il, on cherche à faire croire au peuple que les membres du clergé, ne payant pas de taxes, n'ont pas le droit de faire partie des commissions scolaires. Cette prétention est ridicule. La loi (1) rend tout curé catholique romain habile à voter et le déclare éligible à la charge de commissaire ou de syndic d'écoles. Ce n'est que justice, puisque personne plus que le prêtre, n'est en mesure de rendre service à la cause de l'éducation.

A une récente réunion des membres de la commission scolaire de Montréal, M. A.-D. Lacroix, principal de l'École Montcalm, a été nommé secrétaire-trésorier des écoles catholiques de la métropole. M. U.-E. Archambault, le titulaire actuel, doit bientôt se démettre de ses fonctions.

Il y a quelques semaines, la Société d'économie sociale visitait l'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal, dirigée par les Sœurs de la Providence. A cette occasion, M. le chanoine Trépanier, le dévoué chapelain de cette admirable institution, donna des renseignements très précis sur le fonctionnement de l'œuvre.

Nous en reparlerons.

(1) *Code scolaire* de Paul de Cazes, Chap. II., art. 145.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception d'un joli volume intitulé : *Le Séminaire de Nicolet.. Souvenir des fêtes du centenaire*, par J.-E. Prince, avocat, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université Laval.

C'est un beau volume de deux cent cinquante pages, relié, imprimé sur papier de luxe. Il contient un récit détaillé des fêtes, les adresses et les réponses, ainsi que les discours, poésies, etc., etc.

Prix : broché (frais de poste à part) 50 cts ; relié (frais de poste y compris) \$1.00.

En vente chez Garneau, 6, rue de la Fabrique, Québec, ainsi que chez Cadieux & Durome, et C.-O. Beauchemin, Montréal.

L'Observateur Naturaliste.—Vol I, No 1.—Janvier 1904. Publié par W. F. Venner, Québec. Souscription : \$1.00 par année. Adresse : Tiroir postal 336, Bureau de Poste, Québec. C'est un bulletin de recherches et d'observations sur les trois règnes de la nature.

L'Ami des Catéchismes.—Jolie revue bi-mensuelle, s'adressant surtout aux enfants qui se préparent à la première communion. Couverture et quatre gravures en couleurs. Cette petite revue est publiée par la Librairie Salésienne, 32, rue Madame, Paris.

On peut s'abonner à Québec, chez J.-P. Garneau, libraire, 6, rue de la Fabrique. Prix de l'abonnement : 80 cts par année.

Le Nouveau-Testament, en images :

Cet ouvrage, édité à Paris, est une collection de 140 tableaux en couleurs avec texte au verso et enfermés dans une boîte spéciale ; il comprend la vie privée et publique de Notre-Seigneur, la vie de la Sainte Vierge, les grandes vérités de la religion, etc., etc. Chaque tableau peut se donner en récompense comme une image ordinaire. On peut aussi utiliser la collection pour donner l'enseignement religieux à l'école ou dans les familles.

En envoyant un mandat de poste de 75 cts au *Rév. Frère Félix-Antoine, Ibergville, P. Q.* on recevra, par le retour de la malle, la boîte contenant les 14 tableaux.

Explication du Catéchisme :

Explication littérale et sommaire du Catéchisme de Québec, Montréal et Ottawa, par le R. P. Ed. Lasfargues, des FF. de St-Vincent de Paul. Nouvelle édition. Relié : 25 cts, par la poste, 28 cts. Conditions spéciales au cent et à la douzaine. S'adresser au Patrochage, 62, Côte d'Abraham, Québec.

Ce petit ouvrage rend de grands services aux instituteurs et aux institutrices.

La Revue Canadienne du mois de février 1904 contient plusieurs études très intéressantes.

PENSÉE PÉDAGOGIQUE

On ne doit pas, dans la première enfance, négliger l'éducation intellectuelle ; il ne faut pas non plus la pousser trop loin. Les fruits trop précoces n'ont pas de saveur. Enseignons peu mais enseignons bien. Et que les notions soient exactes et exprimées d'une manière facile à comprendre. On ne doit verser dans un réservoir si petit et si précieux, que des choses exquises.

FENELON.